

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme GISEÈLE GRANDBOIS, présidente
M. LOUIS DÉRIGER, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE INSTALLATION
DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À BÉCANCOUR
PAR STOLT LNGAZ INC.**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 9 mars 2015 à 19 h
Église multifonctionnelle
3025, avenue Nicolas-Perrot
Bécancour

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 9 MARS 2015	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
MRC DE BÉCANCOUR, VILLE DE BÉCANCOUR, CLD DE LA MRC DE BÉCANCOUR ET COMMUNAUTÉ ABÉNAKISE DE WÔLINAK.....	4
M. Mario Lyonnais	
M. Jean-Guy Dubois	
M. Guy St-Pierre	
M. Hugo Mailhot-Couture	
M. GUY ROCHEFORT	17
ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC.....	22
M. Stéphan Latour	
M. Alexandre Gauthier Marchand	
Mme JOYCE RENAUD.....	32
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE CŒUR-DU-QUÉBEC BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA	41
M. Jean-Guy Doucet	
Mme NICOLE RACINE	46
REPRISE DE LA SÉANCE	
CONSTRUCTION LAVIGNE & BARIL	49
M. François St-Pierre	
M. Pierre Croteau	
M. MARC BRULLEMANS.....	53
ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE	57
M. Yves Hamelin	
Mme FRANÇOISE BRUNELLE.....	68
M. RAYMOND CROTEAU	71
MOT DE LA FIN	72

**SÉANCE DU 9 MARS 2015
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Alors mesdames et messieurs bonsoir et bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique sur le projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz naturel à Bécancour par Stolt LNGaz.

10

Je me présente, je suis Gisèle Grandbois , je suis commissaire au BAPE. J'aurai le plaisir et le privilège de présider cette Commission d'enquête et cette audience publique. Je serai secondée par le commissaire Louis Dériger.

15

L'équipe de la Commission comprend également, à ma gauche, madame Catherine Plasse qui est analyste; madame Anny-Christine Lavoie également analyste qui est absente ce soir; madame Anne-Lyne Boutin qui est à l'arrière à l'accueil qui est coordonnatrice de la Commission; monsieur Luc Nolet, conseiller en communication également à la table d'accueil.

20

Madame Denise Proulx, sténographe, va assurer la retranscription de tous les propos de cette deuxième partie d'audience.

25

Nous sommes également assistés de monsieur Daniel Moisan du Centre de services partagés du Québec qui est responsable de la logistique et de monsieur Richard Grenier, responsable de la sonorisation.

Le déroulement donc de la seconde partie de l'audience publique!

30

Je vous rappelle que le BAPE a reçu son mandat d'enquête et d'audience publique du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur David Heurtel.

35

Nous avons tenu, les 9 et 10 février derniers, la première partie de l'audience publique qui avait pour objectif d'obtenir l'information nécessaire à une meilleure compréhension du projet et de ses répercussions.

40

Nous abordons ce soir la deuxième partie de l'audience publique qui a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion sur le projet, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des modifications au projet.

La deuxième partie de l'audience se poursuivra également demain après-midi.

Le déroulement de la séance est le suivant.

45 Si vous êtes inscrit au programme de ce soir et que vous devez présenter un mémoire, je vous demanderais, si ce n'est pas déjà fait, d'aviser la coordonnatrice de la Commission, madame Boutin, de votre présence afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire.

50 Je vous rappelle que le temps alloué pour chaque présentation est de quinze (15) minutes. Dans le cas où vous utiliseriez tout le temps alloué, je vous avertirai deux (2) minutes avant la fin de la période de quinze (15) minutes pour vous donner la chance de conclure.

55 Au besoin bien entendu, la Commission d'enquête échangera avec ceux qui présenteront des mémoires afin de préciser, si c'est nécessaire, leurs points de vue.

Onze (11) présentations sont prévues à l'horaire de la soirée.

60 Si le temps nous le permet, les personnes qui n'ont pas transmis de mémoires écrits mais qui veulent présenter leurs points de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées après la présentation des mémoires qui sont déjà à l'horaire de la soirée, selon l'ordre d'inscription au registre et elles disposeront de dix (10) minutes pour leur présentation.

65 Au cours de cette deuxième partie d'audience, le promoteur du projet et les personnes-ressources, vous l'avez remarqué, ne sont pas à l'avant et n'ont donc pas de rôle particulier à jouer. Ils sont toutefois bien sûr invités à assister à la séance publique et à prendre connaissance des points de vue exprimés sur le projet.

70 La transcription de la séance de ce soir sera accessible dans environ une semaine dans le site Web du BAPE et dans les trois (3) centres de documentation dont vous trouverez la liste à l'arrière de la salle. Un de ces centres est situé à la Bibliothèque de Bécancour.

75 La webdiffusion audio des séances publiques sera également disponible en direct sur le site Web du BAPE puis en différé jusqu'à un mois suivant la publication du rapport de la Commission.

Donc la participation à l'audience publique! Le BAPE a élaboré des règles de participation visant à faciliter la participation de toutes les personnes intéressées. Ces règles sont disponibles dans le site Web du BAPE et contenues dans un document qui est disponible à l'accueil.

80 Les règles de participation portent notamment sur le respect du droit d'auteur et sur le respect de la vie privée des personnes. Certaines règles ont trait aux propos des mémoires qui ne doivent pas, par exemple, être diffamatoires ou injurieux. Je me réserve donc le droit d'interrompre une présentation qui ne respecterait pas ces règles.

85 Je vous rappelle qu'au-delà de votre position sur le projet, la Commission d'enquête souhaite connaître les arguments qui vous amènent à prendre cette position.

90 Nous aimerions également vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein et respectueux tel que nous l'avons vécu en première partie d'audience. Afin que tous les participants soient à l'aise de présenter leur mémoire ou de faire part de leur opinion, je demande donc à tous ceux qui assistent à l'audience de s'abstenir de manifester leur approbation ou leur désapprobation pendant ou après la présentation des mémoires.

95 Veuillez noter que, tout comme le promoteur et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation. Toutefois ce droit doit servir uniquement à rectifier des faits et non pas à se prononcer sur les opinions émises par les autres. Il s'agit donc pas de débattre des positions exprimées mais bien de corriger des données erronées.

100 Alors j'ai ici un exemple, il pourrait s'agir de statistiques, de chiffres, de durée ou de d'autres données. Par exemple, si quelqu'un affirme que la salle ici peut recevoir trois cent vingt-cinq (325) personnes, alors que le permis d'exploitation indique que le maximum de personnes pouvant y être admises est de deux cent cinquante (250) – et je sais que ce n'est pas autant que ça – mais supposons que c'est deux cent cinquante (250) sur le permis, on peut alors rectifier la déclaration,
105 il s'agit vraiment d'un fait.

110 Pour vous prévaloir du droit de rectification, vous devez vous inscrire au registre à l'accueil à l'arrière de la salle. Vous serez invité à intervenir à la toute fin de la séance. Vos propos devront être brefs et factuels. Les rectifications pourront aussi se faire par écrit au cours de la semaine prochaine.

115 La Commission d'enquête pourrait, au besoin, demander au promoteur de venir répondre à certaines questions de faits, relativement simples là, s'il y avait vraiment besoin de préciser des choses suite à l'écoute de vos mémoires.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est donné une Déclaration de services aux citoyens. Nous apprécierions beaucoup qu'avant de quitter la salle ce soir vous preniez deux (2) minutes pour remplir le questionnaire qui vous a été remis ou qui se trouvait sur la

120 chaise que vous occupez. Ça nous permet, bien sûr, ça nous aide à évaluer la qualité de nos services.

125 Maintenant les suites à l'audience publique. À la suite de cette deuxième partie de l'audience publique, la Commission poursuivra son enquête. Le cas échéant, des questions supplémentaires de la Commission et les réponses obtenues par soit le promoteur et les personnes-ressources, de même que tous les documents qui seront déposés au cours de l'audience seront accessibles dans le site Web du BAPE et dans les centres de documentation, dont la bibliothèque.

130 Tous les mémoires qui sont présentés ce soir deviennent accessibles sur le site Web à la fin de la séance, en fait, probablement plus demain matin, tôt.

135 La Commission d'enquête rédigera son rapport à l'intention du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ce rapport fera état de vos préoccupations et de vos opinions, ainsi que des constatations et de l'analyse de la Commission d'enquête concernant le projet à l'étude.

140 Le rapport sera remis au ministre au plus tard le 1^{er} juin. Par la suite le ministre disposera de soixante (60) jours pour le rendre public, c'est-à-dire qu'il devra le rendre public au plus tard le 1^{er} août.

145 Parallèlement à l'audience publique, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques procède à sa propre analyse environnementale. C'est à la lumière du rapport du BAPE et de l'évaluation environnementale qui est réalisée par son propre ministère que le ministre fera ses recommandations au Conseil des ministres. La décision d'autoriser ou non le projet et à quelles conditions, selon quelles conditions, appartient au Conseil des ministres.

150 **PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**
MRC DE BÉCANCOUR, VILLE DE BÉCANCOUR, CLD DE LA MRC DE BÉCANCOUR
ET COMMUNAUTÉ ABÉNAKISE DE WÔLINAK

PAR LA PRÉSIDENTE :

155 J'inviterais donc maintenant les premiers participants à présenter leur mémoire.

Donc j'inviterais monsieur Mario Lyonnais qui est préfet de la MRC de Bécancour, monsieur Jean-Guy Dubois, maire de Bécancour, monsieur Guy St-Pierre, président du Centre local de

160 développement de la MRC de Bécancour et monsieur Hugo Mailhot-Couture, chargé de projet auprès de la Communauté abénaquise de Wôlinak. Donc je vous inviterais à prendre place.

165 Et je vous demanderais, pour le bénéfice de notre sténographe, pour l'aider à prendre ses notes, je vous demanderais de vous présenter afin qu'elle sache qui est qui, ce qui va l'aider dans la suite.

Alors donc, je vous écoute, messieurs.

PAR M. MARIO LYONNAIS :

170 Bonsoir madame la Présidente, monsieur le Commissaire. Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour. À ma gauche, monsieur Guy St-Pierre, président du CLD; à ma droite, monsieur Jean-Guy Dubois, maire de la Ville de Bécancour, et à mon extrême droite, monsieur Hugo Mailhot-Couture, chargé de projet à la Nation abénaquise.

175 Dans les prochaines minutes qui suivront, nous vous présenterons la position commune de plusieurs instances sur le territoire de la MRC de Bécancour en faveur de la construction d'une installation de liquéfaction de gaz naturel dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour.

180 Nous nous réjouissons que Stolt LNGaz ait choisi de construire et opérer une installation de liquéfaction de gaz naturel dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, «La venue...»)

185 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, dernière ligne, «... et des impacts économiques.»)**

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour revêt une grande importance pour nos instances.

190 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 1^{er} paragraphe, 7^e ligne, «Selon le rapport...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 14, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, «... et environnementaux.»)

PAR M. JEAN-GUY DUBOIS :

195 Bien moi, je vais aborder deux (2) sujets très précis, soit celui du plan urbanistique et le plan des mesures d'urgence.

200 Sur le plan urbanistique, Mario l'a touché un petit peu, le projet de Stolt s'inscrit dans le règlement de zonage 334, et tout est conforme aux règlements municipaux de la Ville de Bécancour.

205 Je vais m'attarder – je ne sais pas si vous avez le document – aux pages 18 à 24 qui touchent les mesures d'urgence, parce que ça a été soulevé aussi aux audiences sur IFFCO.

Donc la Ville de Bécancour est responsable de tout ce qui concerne la communication aux citoyens des mesures d'urgence et le reste.

210 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 19, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Le rôle de la municipalité...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 19, 1^{er} paragraphe, 10^e ligne, «... en cas de sinistre.»)

215 Depuis vingt-huit (28) ans, au niveau de la Ville de Bécancour, évidemment on a une centrale nucléaire, on est assez bien équipé en mesures d'urgence, il y a des actions de communication qui ont été réalisées, des actions de communication, de prévention, de concertation avec les entreprises du territoire puis de partage des connaissances qui ont été effectuées au cours de ces années-là.

220 Alors je vous résume très brièvement, je n'ai pas conscience du temps, puis je veux en laisser aux autres. En tout cas, vous m'avertirez quand vous penserez que j'en ai assez donné.

225 On vient de terminer, au mois de septembre 2014, la mise en fonction d'un système d'appel téléphonique. C'est assez important ce que je vous mentionne puisqu'on peut rejoindre nos foyers instantanément à travers la téléphonie IP, et on a rejoint soixante-deux pour cent (62 %) dans notre expérience qu'on a faite des maisons à ce moment-là. C'est très important, parce qu'il y a un problème de niveau d'étranglement, aussitôt qu'on veut toucher à ce domaine-là d'avertir nos citoyens.

230 Donc l'information est extrêmement importante et à ce chapitre-là, on a fait un grand pas.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 19, 2^e tiret, «... a adhéré...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 20, 1^{re} ligne, «... les simulations...»)

235 Et il comporte quatre (4) sections précises, et on va vous remettre, madame Barrette va déposer à l'arrière toutes les copies nécessaires sur la mise au point, il y a deux (2) documents qui touchent les mesures d'urgence, qui a soixante-quatorze (74) pages, c'est quand même un bon

document qu'on va vous déposer, qui a été remis à jour, qu'on avait annoncé pour le printemps 2015. Alors c'est fait, on vous le remet.

240

Mais le vrai document, c'est celui-là. Alors pour vous donner une idée de ce que c'est, c'est ça! Alors c'est pas facile de gérer des mesures d'urgence avec une brique de cette nature-là qui date de 2006, qui a été remise à jour partiellement, mais il faut qu'elle soit revue en entier.

245

Et ce qu'on mentionne à la Commission ce soir, c'est qu'il faut essayer de couper en deux (2) cette brique-là pour la rendre travaillable, la rendre efficace, parce que de la façon qu'elle est bâtie là, c'est vraiment extrêmement complexe. Donc c'est un des travaux qu'on va faire au cours de l'année qui vient avant que Stolt s'installe de toute manière, et tout ça va être prêt, la brique globale, totale avec tous les indicatifs.

250

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 20, 1^{re} puce, 1^{re} ligne, «Ce plan comporte...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 20, 1^{re} puce, 3^e ligne, «... et centrale nucléaire...»)

255

Alors la centrale nucléaire, on va en parler moins si vous voulez bien.

Le Parc industriel et portuaire qui est le troisième que je vous ai nommé, lui comporte quatre (4) risques potentiels, soit la fuite de chlore, incendie avec dégagement de fumées irritantes ou toxiques, explosion et-ou déversement de matières dangereuses suite à un accident. Donc une explosion ou un déversement.

260

Donc des gestes qui ont été posés aussi, on a une nouvelle personne-ressource aux communications à la ville qui a été engagée au printemps 2013 qui est impliquée directement dans le Comité mixte municipalité-industries qu'on a ici à la Ville de Bécancour depuis plusieurs années. Je vais y revenir un petit peu.

265

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 21, 1^{er} tiret, 1^{re} ligne, «Distribution de...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 21, avant-dernier tiret, dernière ligne, «... de sécurité civile.»)

270

Et je mentionne que la semaine dernière encore, il y avait une rencontre de notre directeur du service incendie et du coordonnateur des mesures d'urgence avec les gens de Trois-Rivières qui, eux autres, sont en train de bâtir une nouvelle caserne. Donc on est en train de travailler sur des éléments plus récents qui touchent, par exemple, j'oublie tout le temps le nom, le Hazmat, je vais y revenir, qui est le dernier cri en ce qui concerne les Hazardous Materials. Donc c'est quelque chose de plus récent.

275

Je veux juste vous mentionner en terminant les instances et structures. C'est assez complexe, les mesures d'urgence.

280

Quand on dépose un plan de mesures d'urgence, le lendemain matin, il est déjà périmé, aussitôt qu'il y a des gens qui changent d'adresse ou de numéro de téléphone, ça vient toucher de façon limitée, mais ça vient quand même le toucher. Donc c'est extrêmement complexe.

285

Alors dans les instances et structures, la Ville de Bécancour avec le Service d'incendie, le Service des travaux publics et le Service à la communauté et des communications qui sont touchés directement en cas de mesures d'urgence.

290

Le plan de mesures d'urgence de la centrale nucléaire de Gentilly aussi, le PMUNE-G2 qui va être moins important, mais la Ville a toujours siégé sur ce comité-là avec Hydro-Québec et des organismes gouvernementaux.

295

Le comité, le CMMI, le Comité mixte municipal-industries qui établit de façon très constante, c'est très régulier, le dialogue avec toutes les entreprises pour connaître la nature, le transport de matières dangereuses, tout ce qui concerne le risque qui est associé à chaque entreprise dans ses produits et dans ses manipulations.

300

Le Comité des entreprises et organismes du parc industriel dont on fait partie, c'est-à-dire qui regroupe toutes les entreprises du parc industriel et qui a pour but de les assurer qu'ils se donnent mutuellement tout le support dont ils ont besoin.

305

On a, à la Ville de Bécancour, le Comité consultatif en environnement qui est formé de plusieurs citoyens représentant tous les citoyens de la Ville de Bécancour sur lequel, présidé par un des conseillers municipaux qu'on appelle notre ministre de l'environnement ici, et qui est très actif aussi, puis on a les entreprises du parc bien sûr qui ont la première responsabilité en ce qui concerne les matières dangereuses qu'elles possèdent. Donc chaque entreprise a aussi son système.

310

Et ils ont mis sur pied un système de communication qui s'appelle RADIO ENTREPRISES. Dès qu'il arrive un événement dans une entreprise, toutes les autres sont averties automatiquement immédiatement de tout ce qui peut se passer, pour que tout soit bien connu.

315

Et le dernier-né, Hazmat, comme je vous mentionnais, alors c'est deux (2) éléments, si vous voulez, c'est un élément physique, un élément de combinaison externe qu'on est en train de travailler pour avoir aussi pour nos gens qui vont être appelés à intervenir sur la force de frappe, et le Hazchem qui est aussi un système de classification et de combat des matières hasardeuses qu'on trouve dans un parc industriel.

PAR LA PRÉSIDENTE :

320 Monsieur Dubois, il resterait un deux (2) minutes.

PAR M. JEAN-GUY DUBOIS :

325 OK, ça complète ma partie, ça va!

PAR M. GUY ST-PIERRE :

On va aller vite!

330 Au niveau de l'implantation de l'usine, bien entendu au niveau du CLD, on croit important la venue de l'usine sur le territoire, compte tenu de la création d'emplois qui va en découler.

335 On parle, durant la construction, il y aura mille (1000) emplois qui seront en fonction, et lorsque l'usine sera en opération, on en aura cinquante (50) qui seront soit à Montréal ou ici sur le territoire, et il est prévu aussi qu'il y a quatre-vingt-cinq (85) emplois indirects qui en découlent.

340 On comprendra que dans le contexte économique qu'on vit et que la grande industrie est ici perçue comme une principale source comme employeur et qu'elle constitue un pilier économique important pour la région, les nouveaux emplois qui vont être créés, ça revêt donc une importance pour notre territoire. Et on espère que ce soit des jeunes qui aient ces emplois-là pour contrer l'exode des jeunes qu'on connaît dans nos réalités de région.

345 Au niveau des résultats directs sur la situation économique, comme je le disais, il y avait la création d'emplois sur le territoire, de vingt (20) à trente (30) emplois.

350 Il y aura des retombées économiques au niveau de la sous-traitance et dans les services indirects, la conservation du savoir-faire et de l'expertise en région, apport d'une nouvelle expertise en région, l'apport de taxes foncières pour la ville et l'opportunité d'affaires aussi pour la ville et les commerçants des alentours.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 18, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Le CLD, la MRC...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 18, 2^e paragraphe, 2^e ligne, «... dans la région.»)

355 Nous, ce qu'on se dit, c'est que si le projet est accepté et acceptable environnementalement et qu'il répond à toutes les normes et les obligations du gouvernement et des différents ministères,

bien, à ce moment-là, on va se réjouir de ces choses-là, parce que l'implantation sur notre territoire, ce sera une réussite pour la région qui en a grandement besoin.

360 Au niveau des recommandations!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 25, 1^{re} puce, 1^{re} ligne, «L'implantation...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 25, 2^e puce, dernière ligne, «... de l'environnement.»)

365

On veut que l'usine privilégie l'emploi local au niveau autant de la main-d'œuvre que des services qui seront retenus ou des entrepreneurs qui travailleront lors de la construction et dans les suivis, dans la sous-traitance par après lorsque la construction sera faite. On demande qu'on réserve ça au niveau de l'emploi et de la sous-traitance des entrepreneurs dans un rayon de cinquante kilomètres (50 km) de l'usine pour maximiser les retombées sur notre territoire.

370

Et on voudrait aussi que l'entreprise contribue au développement socioéconomique régional pendant sa construction, au cours de l'exploitation, ainsi qu'au développement du tissu social du territoire par sa présence et sa participation aux nombreuses activités.

375

PAR LA PRÉSIDENTE :

Merci messieurs. Monsieur Dériger, vous avez sûrement des questions.

380

PAR LE COMMISSAIRE :

Mes questions vont plutôt porter sur la question des mesures d'urgence. Monsieur Dubois, vous avez bien expliqué les éléments dans votre mémoire à ce sujet-là.

385

Peut-être quelques petites questions de précision par rapport à ça! Lors de la première partie de l'audience publique qu'on a tenue, il a été question de peut-être avoir des discussions éventuelles avec le promoteur pour discuter des ressources, des besoins autant en ressources humaines qu'en équipement.

390

Je ne sais pas s'il y a eu des discussions qui ont été entamées depuis ce moment-là, si vous avez commencé à discuter avec LN Stolt pour tous les besoins que ça peut amener, par contre s'il y avait des besoins supplémentaires, donc si ça a déjà été discuté jusqu'à maintenant?

PAR M. JEAN-GUY DUBOIS :

395

J'aimerais vous répondre, en ce qui me concerne, je sais qu'il y a eu beaucoup de rencontres qui se sont tenues à l'intérieur de l'hôtel de ville entre les gens des quatre (4) services que je vous ai mentionnés tout à l'heure, le directeur général, la directrice des communications, le directeur de la sécurité incendie et les travaux publics.

400

Alors il y a eu, la semaine passée et cette semaine, plusieurs rencontres qui visaient bien sûr à mettre à jour, comme on l'avait mentionné, le plan de mesures d'urgence qu'on va déposer ici ce soir avant de quitter.

405

PAR LE COMMISSAIRE :

OK. Donc il y a déjà des éléments de discussions qui ont été faits sur ces sujets-là?

410

PAR M. JEAN-GUY DUBOIS :

Oui, oui, absolument. On a pris ça très au sérieux, je peux vous le garantir.

PAR LE COMMISSAIRE :

415

Parfait. En fait, ce que vous nous déposez, c'est la révision que vous avez annoncée lors de l'audience?

PAR M. JEAN-GUY DUBOIS :

420

C'est la révision – il y a deux (2) documents. Il y en a un qui a à peu près quatre cents (400) pages et l'autre a soixante-quatorze (74). Celui qu'on vous a présenté, c'est la version de base, si vous voulez, le prêt-à-porter.

425

Maintenant, en ce qui concerne la gestion technique, écoutez, il y a vingt-quatre (24) organismes et ministères qui sont impliqués là-dedans. C'est tout un jeu de coordination.

430

Il y a tellement d'intervenants, puis c'est tellement précis que ça décoordonne quand on se met à lire ça sérieusement! Alors l'objectif c'est, dans les mois qui viennent, je vous dis entre six (6) et douze (12) mois, on devrait reproduire ceci mais avec peut-être – notre but, c'est de vous produire quelque chose de beaucoup plus travaillable, moins théorique mais beaucoup plus facilement envisageable, là.

PAR LE COMMISSAIRE :

435 Peut-être une autre question. Dans les questions de mesures d'urgence, il y a toute la question du schéma de couverture de risques de la MRC.

440 Je sais que, bon, on a posé quelques questions à ce sujet-là, on a eu des réponses disant qu'il y aurait une mise à jour du schéma, mais on ne nous a pas précisé à quel moment. Est-ce qu'il y a un échéancier par rapport à cette révision-là?

PAR M. MARIO LYONNAIS :

445 On tente présentement, dans la phase 2 de notre deuxième schéma, on a déjà cinq (5) ans de fait avec notre premier schéma de risques incendie, et tout de suite au conseil de mercredi, on entérine pour la deuxième phase de notre schéma, pour la phase 2, pour le schéma numéro 2 en incendie.

450 On est une des premières MRC à être aussi avancée.

PAR LE COMMISSAIRE :

455 Puis dans cette révision-là, ça va aussi impliquer, j'imagine, toute la question des effectifs et la mise à jour de tous ces éléments-là?

PAR M. MARIO LYONNAIS :

460 La mise à jour des pompiers, etc., nommez-les, la formation. Tout est mis dedans, il n'y a rien qui est oublié dans un schéma de risques incendie.

PAR LE COMMISSAIRE :

465 Une autre question peut-être plus pour la Ville de Bécancour! Il a été question aussi, tantôt vous avez parlé de la formation, le Hazmat entre autres, puis dans les réponses qu'on a eues à nos questions, on nous dit que la formation Hazmat pour des matières dangereuses, ça a été, je dirais, reconsidéré.

470 Et là, vous avez parlé tantôt que peut-être il y aurait des choses à ce niveau-là, c'est pas clair, peut-être nous dire un peu?

PAR M. JEAN-GUY DUBOIS :

475 C'est parce que j'ai pas assisté à toute la rencontre qu'il y a eu la semaine passée entre le directeur du service incendie, et la police de Trois-Rivières et notre directeur des incendies et notre coordonnateur des mesures d'urgence.

Mais il a été question de cette notion-là de Hazmat pour laquelle il y a déjà des équipements qui existent.

480 En somme, c'est de coordonner l'ensemble des équipements. C'est ça qui est important. Il y a beaucoup de choses qu'on a constatées qu'on avait en double, si vous voulez, jusqu'à un certain point, puis d'autres éléments qu'on n'avait peut-être pas.

485 Et comme actuellement il y a une caserne en construction, bon, alors là, le but, c'est de s'assurer qu'on est à la fine pointe dans toutes ces choses-là.

Alors c'est une nouvelle notion qui a été discutée. Maintenant, où est-ce qu'ils en sont! Je sais qu'il y a une nouvelle rencontre de prévue, mais le contenu, malheureusement, je sais pas.

490 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Donc il pourrait y avoir une formation éventuellement si jamais il y avait un besoin qui se dégageait?

495 **PAR M. JEAN-GUY DUBOIS :**

500 Absolument, c'est exactement dans ce cas-là. Comme je vous disais, il y a deux (2) éléments à considérer : il y a l'élément technique de ça, l'élément habillement si vous voulez, et l'élément formation des gens pour travailler pour aller au front.

PAR LE COMMISSAIRE :

OK. Peut-être une autre question sur un autre sujet, la question des comités!

505 Il y a plusieurs comités que vous avez énumérés tout à l'heure. Il y a un comité, entre autres le Comité consultatif des citoyens.

PAR M. JEAN-GUY DUBOIS :

510 Oui.

PAR LE COMMISSAIRE :

Expliquez-nous un peu, est-ce que ce comité-là, l'industrie fait partie du comité? Comment ça fonctionne?

515

PAR M. JEAN-GUY DUBOIS :

Non. C'est vraiment des citoyens de la ville. La ville ici est divisée en six (6) pôles, six (6) communautés, si vous voulez, alors les six (6) secteurs qui ont des objectifs différents à l'occasion, qui pensent pas de la même façon nécessairement, donc il y a des gens de tous ces secteurs-là qui font partie de la Commission consultative en environnement.

520

Et ces gens-là, bien, on leur demande une opinion, un avis, une consultation à chaque fois qu'on a des sujets qui sont touchés, qui touchent plus large que le parc industriel.

525

Mais on a aussi, puis j'en ai pas parlé, on a un comité de développement durable à Bécancour. On a investi trois cent mille dollars (300 000 \$) par année avec Alcoa pour toutes sortes de projets d'ordre environnemental. Et ça, c'est un autre groupe aussi qui travaille sur ces questions-là.

530

On a quarante-huit (48) projets actuellement qui sont sur la table là-dessus. Je m'excuse, je m'écarte, là!

Mais la Commission consultative en environnement, elle est très active, elle est très régulière, ils ont des réunions, je peux vous le dire, de façon très cédulée, très claire.

535

PAR LE COMMISSAIRE :

Donc c'est pas nécessairement juste pour le parc industriel, ça peut déborder dans d'autres sujets qui concernent l'environnement?

540

PAR M. JEAN-GUY DUBOIS :

Toutes les questions d'ordre environnemental. Ça peut toucher la cueillette sélective, tous ces éléments-là.

545

PAR LE COMMISSAIRE :

Est-ce qu'il peut arriver des fois, de temps à autre, que des industries peuvent participer à des réunions particulières plus spécifiques?

550

PAR M. JEAN-GUY DUBOIS :

555 Écoutez, il faudrait que je demande à mon ministre de l'environnement s'il y en a à l'occasion. Mais je sais qu'ils reçoivent des gens régulièrement. J'ai assisté à la rencontre où on avait reçu Stolt LNGaz juste à la Commission de l'environnement.

Ils ont rencontré des gens, par exemple, de Gaz Métro, si je me souviens bien.

560 Régulièrement, ils vont inviter les gens à venir se rendre chez nous pour les rencontrer, les questionner là-dessus.

PAR LE COMMISSAIRE :

565 OK, merci beaucoup.

PAR M. JEAN-GUY DUBOIS :

C'est très sérieux comme groupe.

570 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

575 Monsieur St-Pierre, vous avez mentionné, quand vous avez terminé avec des recommandations, vous avez mentionné que le CLD, la MRC, la Ville, la Communauté de Wôlinak souhaitent que l'usine privilégie, à compétences égales, les candidats qui demeurent à l'intérieur d'un rayon de cinquante kilomètres (50 km) lors du processus d'embauche du personnel, et que l'entreprise priorise également les entreprises situées à l'intérieur d'un rayon de cinquante kilomètres (50 km).

580 J'imagine, vous avez probablement déjà eu certaines discussions avec Stolt, je serais curieuse peut-être d'en savoir un peu plus, de façon plus précise, le genre de mesures peut-être que vous souhaiteriez voir mettre en place ou savoir qu'est-ce que vous avez pu discuter.

585 Alors soit vous ou soit monsieur Dubois, celui d'entre vous qui est le mieux placé pour répondre.

PAR M. GUY ST-PIERRE :

590 Dans les rencontres avec l'entreprise, oui, ils se sont montrés ouverts, très intéressés et bien au fait de ce qu'on vit comme région, bon, suite à la fermeture de Gentilly-2 qui fait qu'on a perdu plusieurs emplois.

Mais oui, l'entreprise s'est montrée ouverte à, comment je dirais, à utiliser ce pattern-là, si on veut, pour choisir leurs entreprises et leurs employés.

595 Bien entendu, on dit à compétences égales, et au niveau de la construction aussi, pour ce qui est des entreprises et des sous-traitants.

Mais dans nos discussions, ça a été, de leur part, une ouverture qu'ils nous ont démontrée.

PAR LA PRÉSIDENTE :

600 Merci. J'aurais maintenant juste un élément que vous n'avez pas mentionné dans la présentation mais qui était dans votre mémoire, où j'étais curieuse de comprendre mieux ce que c'était.

605 Vous mentionnez qu'un des fournisseurs, le Parc industriel et portuaire de Bécancour bénéficiera des revenus pour les transactions via la voie maritime.

610 Écoutez, c'est un peu technique, là, mais s'il y en a un d'entre vous qui est en mesure de me dire de quoi on parle ici?

PAR M. MARIO LYONNAIS :

615 C'est le port. Le port appartient au parc industriel, et en se servant du port, bien, il va y avoir des revenus.

PAR LA PRÉSIDENTE :

Vous parlez simplement des revenus, d'accord, j'étais pas certaine qu'il s'agissait de ça ici.

620 Oui, une dernière question!

PAR LE COMMISSAIRE :

625 Peut-être, monsieur Couture, peut-être pour profiter du fait que vous soyez présent ce soir, je sais que pour la Communauté des Abénakis, ils ont participé, je pense, aux inventaires archéologiques entre autres.

630 Puis je pense aussi, puis vous me direz si je me trompe, qu'ils utilisent aussi le territoire pour la chasse, je pense.

Est-ce qu'il y a des préoccupations particulières que la Communauté vous a fait part par rapport à ce dossier-là? Est-ce qu'il y a des choses que vous pouvez nous dire là-dessus?

PAR M. HUGO MAILHOT-COUTURE :

635

Bien, c'est sûr que de mon côté, ce que la Communauté, en fait, ce que le Conseil des Abénakis de Wôlinak a voulu mettre de l'avant dans ce mémoire-là, c'est qu'en fait, ce qui est important pour le Conseil des Abénakis d'Odanak, c'est autant les aspects sécurité que les aspects environnement soient pris en compte et mitigés par la compagnie.

640

Donc dans la mesure où, comme mes collègues l'ont dit, la compagnie Stolt LNGaz prend en compte ces impacts-là puis rencontre les critères du gouvernement du Québec, c'est pour cette raison-là que les considérations puis en fait les questionnements de la Communauté ont été répondus correctement, puis que les Abénakis de Wôlinak, le Conseil des Abénakis de Wôlinak a signé le mémoire avec mes collègues ici.

645

PAR LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Merci messieurs.

650

GUY ROCHEFORT

655

PAR LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant monsieur Guy Rochefort à venir présenter son mémoire.

Bonsoir monsieur Rochefort.

660

PAR M. GUY ROCHEFORT :

Bonsoir.

665

PAR LA PRÉSIDENTE :

Nous vous écoutons.

PAR M. GUY ROCHEFORT :

670

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Comme...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e paragraphe, dernière ligne, «... des considérations générales.»)

675

Et doit évaluer les risques pour la vie et la santé des travailleurs, de même que pour les biens des entreprises avoisinantes.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Risques concernant...»)

680

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3^e paragraphe, dernière ligne, «... d'un nuage toxique.»)

685

Et vous avez les références aux audiences du BAPE qui ont déjà été tenues à deux (2) reprises concernant la phase 1 et la phase 2 d'implantation des citernes de produits chimiques de Servitank.

D'ailleurs, c'est mentionné à la fin du rapport dans la bibliographie.

690

Il ne s'agit pas de produits domestiques. Un incendie de longue durée à proximité, c'est-à-dire le long du râtelier, à n'importe quel endroit où se situerait le conduit qui permet le remplissage des navires méthaniers que, pour une raison ou pour une autre, qu'on ne pourrait pas réussir à fermer, ça pourrait entraîner une explosion ou un incendie majeur.

695

Si vous considérez les cartes qui indiquent les risques, les différents risques, vous verrez que c'est dans la zone rouge, celle où on peut retrouver éventuellement des problèmes majeurs.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 5^e paragraphe, «Risques concernant...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... devrait-on l'interrompre?»)

700

Et à ce moment-là, je vous pose la question : si on interrompt la circulation sur le pont de Québec et le pont Pierre-Laporte, comment vont se faire les communications, la circulation automobile, la circulation des camions, la circulation ferroviaire entre Lévis et la ville de Québec?

705

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Risques concernant...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, 4^e ligne, «... vers l'Europe...»)

710 Pour avoir voyagé à plusieurs reprises, j'ai été à même de constater que les avions, les gros porteurs passent au-dessus de la région ici.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 4^e ligne, «... un acte terroriste...»)

715 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «... la pyrrhotite...»)**

Ici, ça, c'est une recommandation que je fais.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «... la plus élémentaire...»)

720 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} tiret, fin, «... Gaz Métro.»)**

Là, on parle de la portion ontarienne du gazoduc.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e tiret, 1^{re} ligne, «Convertir...»)

725

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, 2^e ligne, «... de refroidissement...»)

730 Parce que ça prend énormément, ça extrait ou ça produit beaucoup de chaleur, parce qu'il faut prendre le gaz à température normale, disons une moyenne d'à peu près quinze-vingt degrés Celsius (15 °C-20 °C), et abaisser la température jusqu'à la température de la liquéfaction qui est à moins cent soixante et un (-161 °C) ou moins cent soixante-deux Celsius (-162 °C).

Alors ce qui a été dit, c'est que la chaleur extraite va être simplement évaporée.

735 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 3^e ligne, «D'autre part...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, dernière ligne, «... pour le chauffage.»)

PAR LA PRÉSIDENTE :

740

Monsieur Rochefort, il vous resterait un petit deux (2) minutes, si je peux vous demander de conclure.

PAR M. GUY ROCHEFORT :

745

Oui.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Vous a-t-on proposé...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «... certains serriculteurs...»)

750

Là, c'est dommage que les représentants de la compagnie ne soient pas ici ce soir, ça aurait été bon pour eux d'avoir cette information-là, j'espère qu'ils la recevront!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Vous a-t-on mentionné...»)

755

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 5^e paragraphe, dernière ligne, «... par mètre carré?»)»

Quand c'est écrit comme très pauvre?

760

PAR LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Rochefort, votre temps est écoulé, est-ce que je peux vous demander de conclure dans une dernière phrase ou deux (2)?

765

PAR M. GUY ROCHEFORT :

Alors l'évaluation qui a été faite de la structure et de son contenu, c'est qu'à pleine capacité, c'est une structure qui pèserait aux environs de trente mille tonnes (30 000 t).

770

Et là, on nous parle de roches dont la structure est bien souvent pauvre et même très pauvre. Je comprends qu'en Europe, la tour penchée de Pise, ils connaissent ça, mais ici, avec cinquante mille mètres cubes (50 000 m³) de gaz naturel liquéfié, c'est pas le genre de situation qu'on est intéressé à voir.

775

Comme par hasard, ça se pourrait très bien que...

PAR LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Rochefort, s'il vous plaît, concluez!

780

PAR M. GUY ROCHEFORT :

Oui. Que la mauvaise qualité de la roche soit, parce que c'est sur une faille géologique majeure, en l'occurrence la faille de Yamaska, qui serait peut-être dans celle qui est appelée dans le rapport de SNC-Lavalin la faille de Sainte-Angèle.

785

PAR LA PRÉSIDENTE :

790 Merci monsieur Rochefort. Je voudrais vous mentionner, vous avez, dans votre présentation, dans votre mémoire, soulevé plusieurs points, vous mentionniez, vous disiez, c'est regrettable que le promoteur ne soit pas là, je constate qu'il y a plusieurs représentants du promoteur.

795 Donc ils ont eu l'occasion d'entendre vos commentaires, les points que vous avez soulevés et les commentaires des autres.

Je voudrais vous mentionner aussi, je ne l'ai pas mentionné au début, mais nous avons lu, avant de vous écouter ce soir, de vous écouter tous, nous avons déjà lu les mémoires. Donc on a pu déjà en prendre connaissance.

800 Dans le cas de votre mémoire entre autres, il y a un certain nombre de points que vous soulevez sur lesquels il est probable qu'on fasse des suivis.

805 Alors dans ce cas-là, comme je l'ai mentionné en introduction tout à l'heure, si on fait des suivis et qu'on envoie des questions, que ce soit au promoteur, que ce soit à des personnes-ressources, ces questions-là de la Commission seront sur le site Web et les réponses, quand elles arriveront, seront également là. Donc vous pourrez en prendre connaissance.

810 J'aimerais peut-être vous demander, monsieur Rochefort, parce que vous avez soulevé plusieurs points souvent de nature assez technique, j'aimerais savoir qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser à ce dossier-là? Qu'est-ce qui vous a amené à le regarder quand même relativement en détail? Je serais curieuse de vous entendre là-dessus.

PAR M. GUY ROCHEFORT :

815 C'est que j'avais, il y a quelques années, présenté un mémoire relativement au renouvellement de permis de la centrale nucléaire Gentilly-2.

820 Et que certaines questions étaient restées sans réponses et qu'il a fallu revenir à la charge, je dirais même à plusieurs occasions, pour apprendre entre autres choses que la centrale nucléaire de Gentilly-2 était au-dessus d'une faille géologique majeure.

825 Même si le gouvernement du Québec m'avait répondu par écrit, ce qu'on appelle le bureau de soi-disant accès à l'information: qu'après vérification, nous sommes informés que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande!

830 Puis quand on lit dans le rapport de SNC-Lavalin qu'eux reproduisent l'avis du service géologique de la Commission géologique du Canada qui vient nous dire que les séismes que l'on a constatés dans la période historique sont dus en bonne partie à des réactivations de failles anciennes, bien, ce que je viens de voir là ou ce que je viens de vous montrer, ça n'a rien pour me rassurer quand on veut bâtir une structure installée au-dessus ou possiblement au-dessus de cette faille géologique, une structure d'environ trente mille tonnes (30 000 t), qui contient des dizaines de milliers de mètres cubes de gaz naturel liquéfié.

835 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci monsieur Rochefort.

PAR M. GUY ROCHEFORT :

840 S'il fallait que ça fende en deux (2) au moment d'un tremblement de terre! Je regarde ce qui s'est passé à Lac-Mégantic, puis je me dis qu'en comparaison, ce qu'on aurait là, ça, ce serait un problème de grande magnitude comparativement à Lac-Mégantic.

845 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci monsieur Rochefort.

850 **ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE LA MAURICIE
ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

PAR LA PRÉSIDENTE :

855 J'inviterais maintenant monsieur Stéphan Latour et monsieur Alexandre Gauthier Marchand de l'Association des manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec à venir présenter leur mémoire.

860 **PAR M. STÉPHAN LATOUR :**

Bonsoir.

PAR LA PRÉSIDENTE :

865 Je vous écoute, messieurs.

PAR M. ALEXANDRE GAUTHIER MARCHAND :

870 En premier lieu, je vais faire une courte présentation des manufacturiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec et du raisonnement de son implication par rapport à ce dossier-là, puis par après, monsieur Latour va continuer spécifiquement par rapport au dossier qui est à l'étude dans le cas présent.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, Chapitre 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «L'Association...»)

875 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, Chapitre 1, dernier paragraphe, dernière ligne, «... de nos axes de développement.»)**

PAR M. STÉPHAN LATOUR :

880 Je vais tout de suite dire en partant que je suis de la compagnie MESAR et je suis spécialisé dans le oil and gas, donc je vais aborder le chapitre 4 de notre mémoire!

885 En fait, c'est sûr, au niveau du développement durable, la première réaction que j'ai, dès que je vois du GNL, pour moi, c'est simple, c'est déjà quelque chose de développement durable. Quand on regarde le nombre de pétrole qu'on prend au Québec, je trouve que c'est une bonne approche justement pour diminuer les CO₂ dans l'atmosphère.

890 Et compte tenu que notre Québec, justement, on est des grands bouffeurs de pétrole, alors compte tenu de notre grand territoire, donc l'Association est d'accord un peu sur l'approche de Stolt, et ça s'inscrit un peu aussi dans le développement régional.

Et là, je vais embarquer sur les parties du chapitre 4! Même si l'Association, la première dit que – excusez-moi, je ne suis pas habitué, je remplace quelqu'un!

895 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, Chapitre 4, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, «À cet effet...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, Chapitre 4, 2^e paragraphe, dernière ligne, «... du transport du produit.»)

900 De ce que je sais du dossier, pour moi, ce que Stolt présente à Bécancour, c'est le modèle qu'on voit autant aux États-Unis qu'en Europe. C'est un modèle standard qui répond aux standards très élevés européens et même américains. Donc Stolt ne réinvente pas la roue, ils donnent un niveau de sécurité de ce qu'on trouve dans le GNL normalement.

905 Dans les émissions atmosphériques, naturellement, je vous disais tout à l'heure, le GNL, c'est une bonne approche, puisqu'on parle de substituer éventuellement le mazout et le diesel dans le territoire nordique.

910 C'est une très bonne approche, puisqu'on va faire beaucoup de travail dans le Nord, c'est le pétrole qui permet le stockage d'énergie et idéalement, si on peut avoir autre chose que du mazout, je pense que tout le monde serait heureux dans le Nord si on pourrait avoir du gaz naturel liquéfié qui permet du stockage. Donc oui, on résoudreait une partie du problème.

915 Comme vous savez, l'hydroélectricité, on peut pas stocker beaucoup d'énergie avec ça, et dans les territoires très éloignés et très isolés, je pense que l'alternative qu'on a, c'est le pétrole, pour l'instant.

Mais ce serait bien, on pourrait avoir du GNL ici au Québec.

920 Le parc industriel de Bécancour aussi, ce qui est intéressant pour nous, c'est que naturellement, comme le disait le maire tout à l'heure, c'est déjà une gestion ici de la sécurité, elle est déjà faite. La structure même du parc, c'est ça qui est extraordinaire, c'est que la gestion du risque est déjà faite. Il y a vraiment un travail qui a été fait à cause de la Centrale nucléaire de Gentilly, mais aussi parce que Norsk Hydro a déjà été ici. Donc la structure organisationnelle de la gestion de risque est déjà en place.

925 Donc mettre demain matin un immeuble, mettre ici une industrie de GNL, ça me semble très logique comme approche, puisque c'est déjà un procédé intégré déjà aux plans d'urgence de Bécancour.

930 Au niveau énergétique, bien, naturellement, j'ai pas eu l'ensemble du dossier, mais je constate bien, comme toute autre entreprise qui veut développer du GNL, c'est qu'on a mis en place des systèmes techniques qui permettent la récupération de l'énergie. Et là, ce qui est intéressant, quelqu'un disait tout à l'heure avant nous, ce qui est intéressant dans l'installation d'un GNL, quand on appelle de l'énergie, c'est un peu comme à Montréal-Est, ça va entraîner de la synergie entre d'autres entreprises. Quand on parle de récupérer de la chaleur, oui, ça peut alimenter d'autres personnes.

935 À Montréal-Est, comme vous le savez, Suncor alimente d'autres entreprises. On parle de CEPSA, qu'on parle à Canterm, qu'importe, toutes ces compagnies-là sont interreliées. Ce qui serait intéressant avec le GNL, c'est qu'on puisse emmener cette même synergie là au parc de Bécancour. Puis je pense que c'est possible, puisqu'il peut y avoir une meilleure synergie, dès qu'il y a des compagnies énergétiques.

945 L'utilisation de l'eau, oui, il y a de la réduction de l'utilisation de l'eau, et le recyclage de l'eau. Je n'ai pas les plans ici, mais je pense que s'ils vont dans le modèle de ce que je vois ici nord-américain et européen, oui, techniquement, vous devriez avoir ce qui se fait de mieux en ce moment sur le marché pour de l'installation au niveau sécuritaire et de l'exploitation ici du GNL.

950 Peu d'impacts au niveau de la construction. C'est sûr un petit peu au départ, mais après ça, ça va s'atténuer, parce qu'une fois que le projet va être réalisé, on s'entend que ça va créer environ trente (30) à cinquante (50) emplois à peu près directs. Donc oui, c'est du stockage et de la distribution par la suite, donc techniquement, il n'y aura pas beaucoup d'impacts par la suite.

955 On avait spécifié dans notre mémoire, la gestion du risque, mais la gestion du risque, comme je vous ai dit, c'est ce qui est extraordinaire à Bécancour, au contraire de certains autres parcs, Bécancour est déjà une structure de gestion de risque.

960 Donc pour nous, l'installation de Stolt – comme vous le savez, au Québec, on n'est pas tellement dans le GNL, on commence, il y a beaucoup de projets en balbutiements – je pense que l'installation de Stolt, ce serait une bonne chose pour nous, en tout cas pour l'Association, c'est ça qu'on se disait, ce serait précurseur pour le Québec. Et en plus, ce que je viens de vous dire, on se trouverait dans un environnement qui est dit sécuritaire, qui est fait pour ça.

965 Donc quand on a regardé au niveau des impacts associés à la venue de l'usine Stolt, naturellement, ici, on avait marqué les impacts sur le secteur manufacturier au Québec et dans notre région!

970 C'est sûr que pour nous, l'implantation de cette usine, ça aura une capacité de créer et de maintenir des emplois spécialisés dans la région et de diminuer l'exode de notre main-d'œuvre.

975 Il faut comprendre qu'à Trois-Rivières, comme ici à Bécancour, il y a beaucoup de gens qui s'en vont travailler – naturellement, on parle des tuyauteurs, on parle de toutes ces choses-là, des corps de métiers – ils s'en vont travailler beaucoup dans les raffineries, etc. On peut parler de Ganotec, MACO, qu'importe, ce sont des entreprises d'ici qui sont obligés à aller travailler à l'extérieur, mais ce serait bien de garder ici en région des gens justement, des tuyauteurs, des corps de métiers spécialisés. Et c'est un projet justement qui s'intègre dans ces corps de métiers spécialisés là, quand on parle de soudeurs ou ces choses-là, ce serait une bonne chose, une bonne alternative.

980 Naturellement, quand on parle de ces compagnies-là, ça permet de créer des petites PME qui vont graviter alentour.

985 Si on regarde tous les projets qui peuvent exister à travers le monde dans le GNL, tu as toujours des petites PME qui gravitent alentour. C'est ça qui est extraordinaire.

L'impact sur le Parc industriel et portuaire de Bécancour, je vous l'ai dit tout à l'heure, je crois fermement que ça va emmener une nouvelle polarisation, une nouvelle synergie des entreprises.

990 Il y a deux (2) choses qui peuvent se passer, c'est que le GNL va naturellement emmener une nouvelle synergie avec les entreprises déjà qui sont implantées, mais ça va emmener des nouvelles aussi. Et vous le savez, c'est le modèle qu'on vise tous, les Nord-Américains, c'est de viser des technoparcs qui vont emmener une synergie entre les entreprises.

995 Et ça, pourquoi qu'on fait ça de plus en plus, comme on l'a fait à Montréal-Est, c'est pour diminuer les empreintes environnementales. C'est pas compliqué, c'est pour ça qu'on fait ça. C'est pour ça qu'à côté de Suncor, les résidus de Suncor s'en vont chez Bitumar et c'est pour ça que les résidus de Suncor, et parfois ou des excédents de la tour de distillation s'en vont à une autre entreprise, ça fonctionne comme ça et c'est ça qu'il faut viser. C'est des modèles qu'on voit aux États-Unis, puis qui commencent à s'implanter chez nous.

1000 Finalement, l'impact sur la communauté d'affaires, bien, c'est sûr qu'au niveau des communautés d'affaires, l'Association voit vraiment ce qui va être intéressant, c'est aussi la maintenance. La maintenance, c'est la récurrence, c'est la récurrence de maintenir les emplois ici chez nous, puis naturellement ceux qui se sont spécialisés par naturellement en offrant les maintenances sur les installations.

1010 Sur les impacts sur le développement économique du Québec, ça, comme je mentionnais tout à l'heure, pour moi, ça me semble très logique, puisque comme vous avez peut-être vu dans les statistiques, je parle de façon statistique, l'Alberta et la Saskatchewan sont des grands bouffeurs de pétrole parce que leur démographie a augmenté. Le Québec, on est des grands bouffeurs de pétrole pour une toute autre raison, c'est une question géographique. C'est pas compliqué, notre territoire est vaste et grand. Même Hydro-Québec est obligé d'utiliser dans le territoire au-dessus de la Baie-James du pétrole, il n'a pas le choix. On n'a pas de réseau hydroélectrique pour monter à cet endroit-là, ça coûterait trop cher.

1015 Donc dans le contexte que quarante pour cent (40 %) au Québec de notre pétrole sert à l'énergie, bien, la source de prendre du GNL demain matin, c'est une très bonne approche. C'est que le pétrole est plus contaminant en CO₂ quand il brûle que du gaz naturel.

1020 Alors si on peut, pour une fois, avoir quelque chose de moins contaminant, c'est sûr que l'Association s'est dit, bien regarde, ça va dans le sens du développement durable, surtout pour le Québec.

1025 Les impacts sur la main-d'œuvre! Bien naturellement, la main-d'œuvre, c'est sûr que le gaz naturel liquéfié, on se retrouve avec des gens plus spécialisés, parce qu'on parle de cryogénie, etc. Donc c'est un domaine où ce qu'on n'est pas tellement implanté, comme je vous ai dit, au Québec, on n'est pas tellement implanté dans ce domaine-là, mais par contre, ça peut entraîner justement des gens beaucoup plus spécialisés dans des corps de métiers, mais aussi au niveau des professionnels ou qu'importe, même des entreprises de construction, même de maintenance.

1030 Donc la cryogénie, c'est sûr qu'on peut pas dire qu'ici, on a vraiment beaucoup de spécialistes, mais ça permettrait de créer une nouvelle gamme de gens plus spécialisés. Donc on peut pas être contre la vertu.

1035 Et selon nous, au niveau de la construction, bon bien, c'est sûr que c'est un projet qui est quand même, il ne faut pas oublier que c'est un projet qui va, pour deux (2) ans, en moyenne deux cents (200) travailleurs de la construction qui vont participer à ce projet-là, puis on dit plus loin que le facteur multiplicateur de cinq (5), naturellement, parce qu'il y a tout plein d'emplois qui sont indirects qui vont être utilisés lors de ces travaux-là.

1040 Puis en phase d'opération, bien, on parle de cinquante (50) emplois. Pour en avoir vu déjà de ces types de projet là, ça roule entre trente (30) et soixante (60) emplois, tout dépendamment de l'automatisation et contrôle que l'entreprise va décider de faire. Ça, naturellement, c'est l'entreprise qui décide à la fin jusqu'à quel point elle veut s'organiser.

1045 Et au niveau des emplois indirects, deux cent cinquante (250) emplois indirects que nous, on considère, l'Association, compte tenu que tous les gens que je vous ai expliqué, la maintenance, c'est sûr qui pourraient être habilités à faire les travaux sur les installations.

1050 Je vous ai parlé tout à l'heure des gens compétents qu'on devrait former, des opérateurs de production, des techniciens d'entretien, naturellement, du personnel d'ingénierie et du personnel administratif naturellement, que ça prendrait un degré de personne un peu administrative.

1055 Au niveau de la main-d'œuvre de qualité est disponible, je l'ai dit tout à l'heure. Dans la région de Trois-Rivières, on est chanceux, on a beaucoup de gens qui sont compétents dans le domaine dans la région de Trois-Rivières, Bécancour, on a beaucoup de tuyauteurs, on a beaucoup de corps de métiers qui sont de qualité. D'ailleurs, on les retrouve souvent à Montréal ou même à Québec dans les chantiers de Ultramar, Valero maintenant comme on dit.

1060 Donc c'est dommage que ces gens-là sont obligés d'aller travailler à Québec ou à Montréal quand chez eux, ils pourraient avoir des beaux projets. Alors je trouve que ce serait une bonne idée de pouvoir garder les gens ici locaux à des projets qui leur appartiennent.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1065

Monsieur Latour, il resterait peut-être un deux (2) minutes à votre présentation!

PAR M. STÉPHAN LATOUR :

1070

J'ai terminé, dans le fond.

PAR M. ALEXANDRE GAUTHIER MARCHAND :

1075

Pour nous, à la lumière de l'ensemble des éléments qu'on a mentionnés, il est clair que d'un point de vue manufacturier, c'est un projet qui nous semble intéressant pour les manufacturiers, et puis on est aussi convaincu que Stolt LNGaz fait preuve de diligence raisonnable en termes de développement durable et de respect de l'environnement dans la proposition de son projet actuel.

Donc on recommande l'implantation du projet en question.

1080

PAR LA PRÉSIDENTE :

Merci messieurs. Monsieur Dériger!

1085

PAR LE COMMISSAIRE :

Peut-être pour revenir à la question de la main-d'œuvre locale! Quand vous dites, en fait vous mentionnez que la main-d'œuvre est disponible, est qualifiée. Est-ce qu'on parle à ce moment-là plus de la construction ou on parle de l'exploitation?

1090

Est-ce que vous pouvez peut-être nous préciser un peu à quelle phase du projet ça s'appliquerait plus?

PAR M. STÉPHAN LATOUR :

1095

En fait, ce qui est extraordinaire, on a des gens qui sont bons pour la construction, puis on en a aussi qui sont bons en maintenance. Donc ça, c'est la bonne nouvelle.

1100

Au niveau des opérateurs, on en aurait peut-être quelques-uns, oui, mais je pense que ça permettrait à la région de former de nouveaux opérateurs par rapport à un segment qui est particulier qui est le gaz.

1105 Donc je pense que ça aurait une certaine synergie avec les cégeps par exemple, ou même les universités. Comme vous savez, l'université est déjà dans l'hydrogène ici à Trois-Rivières, mais on pourrait facilement s'en aller aussi vers le gaz naturel puis former des gens dans le domaine.

C'est pas juste Gaz Métro à leur institut qui a le savoir-faire, ici aussi à l'UQTR, ils l'ont aussi.

1110 Donc je pense qu'on a beaucoup de ressources ici. Je dirais pas qu'on a toutes les ressources, je vous mentirais, mais on a beaucoup de ressources, et on voudrait former la balance.

PAR LE COMMISSAIRE :

1115 Et quand vous parlez de la région, on parle du Centre-du-Québec ou on parle de Bécancour?

PAR M. STÉPHAN LATOUR :

1120 Bien, Bécancour et Trois-Rivières, je travaille autant à Québec qu'à Montréal, autant des raffineries, on voit les gens de Trois-Rivières et de Bécancour, parce que c'est des gens, on parle ici du cœur, on voit beaucoup de ces gens-là qui sont à Montréal ou à Valero à Québec.

PAR LE COMMISSAIRE :

1125 Mais je veux dire, quand on parle de la main-d'œuvre locale qui serait spécialisée ou qui serait disponible, est-ce qu'on parle de la région, ça se limite à quoi, la région?

PAR M. STÉPHAN LATOUR :

1130 Ah, qui serait, je dirais que oui, c'est pas mal local, oui.

PAR LE COMMISSAIRE :

1135 C'est Trois-Rivières, Bécancour, c'est de ça qu'on parle?

PAR M. STÉPHAN LATOUR :

1140 Oui, exactement.

PAR LE COMMISSAIRE :

1145 OK. Dans votre mémoire, dans l'introduction, vous parlez de vos liens avec l'Université du Québec à Trois-Rivières, vous dites même qu'il y a deux (2) de vos membres qui siègent sur l'institut de recherche, puis vous parlez aussi également de la formation dans votre mémoire un peu plus loin, que ça aurait un impact positif de ce projet-là sur la formation dans la région. Est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus à ce sujet?

PAR M. STÉPHAN LATOUR :

1150 Bien, je reviens un peu à ça. L'UQTR a amorcé un programme, je le connais pas au complet, je vous dirais que je travaille plus à un autre endroit, mais à l'UQTR, ils ont un programme sur les piles à hydrogène.

1155 Naturellement, ils sont ouverts à l'heure actuelle à faire plus de recherches sur l'hydrogène, ils m'ont déjà contacté justement là-dessus. Mais il faut comprendre que l'hydrogène, c'est un gaz, c'est le gaz le plus léger, il y a rien qui pourrait empêcher l'UQTR demain matin de commencer à former des gens sur des gaz autres que l'hydrogène. Ça peut être l'hélium, ça peut être bien d'autres choses qu'on utilise dans la production.

1160 Donc je pense que quand même, l'UQTR a quand même une bonne structure qui permettrait d'aller plus loin.

1165 Mais encore une fois, il faudrait qu'il y ait un projet qui permet de créer un programme. Parce qu'il faut comprendre que le gaz naturel au Québec, c'est un peu particulier, ça a toujours été Gaz Métro qui contrôle tout; Gaz Métro a son propre institut à Boucherville, je sais pas si vous le savez, mais à part ça, au Québec, si vous voulez apprendre du gaz, il n'y a pas grand place d'autre à aller.

1170 L'UQTR a été innovateur, si on peut dire, en faisant de la recherche sur l'hydrogène, sur des gaz; rien nous empêche demain matin, si on a un projet qui est porteur, de former des gens. Il y a beaucoup de gens qui sont formés, en passant. C'est juste parce qu'ils sont pas dans votre région, il faut revenir dans la région, puis il faut qu'ils deviennent les professeurs, ils vont transmettre leur savoir. C'est simple.

1175

PAR LE COMMISSAIRE :

Merci.

1180 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Peut-être une dernière petite question! Du point de vue des entreprises manufacturières de la région, est-ce qu'il y a des mesures ou des façons de faire que vous souhaiteriez que l'entreprise adopte si elle s'établissait, pour favoriser justement les impacts du côté des entreprises manufacturières de la région?

Est-ce qu'il y a des façons de faire, des mesures?

1190 **PAR M. ALEXANDRE GAUTHIER MARCHAND :**

Bien, comme il a été présenté et souligné tantôt par les gens de la municipalité et de la MRC, dans le fond, une entreprise, quand il y a un nouveau projet comme ça qui s'installe dans la région, puis étant personnellement un entrepreneur aussi, je peux parler de mon cas personnel puis au nom des manufacturiers, c'est toujours intéressant quand l'entreprise en question souhaite avoir des fournisseurs locaux et respecter l'aspect local de la situation.

Parce que vous comprenez qu'un projet d'envergure comme ça, au Québec, il n'y en a pas beaucoup, de moins en moins, donc c'est sûr que les gens de l'extérieur de la région aussi sont fortement intéressés. Donc lorsqu'un entrepreneur a un engagement et un intérêt avec une structure locale de fournisseur, bien, c'est certain que pour nous, c'est la solution qui est la plus respectueuse de la région dans laquelle l'entreprise va s'installer.

Et puis nous, c'est le facteur fondamental pour les entreprises de la région, toujours évidemment en considérant à compétences égales et à structures de coûts égales aussi pour le coût d'acquisition pour les différents services de sous-traitants pour l'entreprise.

1205 **PAR M. STÉPHAN LATOUR :**

Ce que je pourrais juste compléter en disant, ce qui est le fun, c'est que ce sont des projets qui peuvent prendre des entrepreneurs locaux.

Vous savez, il y a des projets qui existent, que c'est beaucoup sur le procédé lui-même et ça, c'est plus délicat d'aller chercher des entrepreneurs locaux.

1215 Ce qui est vraiment intéressant dans la grande région, c'est que vous avez beaucoup d'autres que des gens qui sont compétents, mais vous avez aussi beaucoup, vous avez des structures, vous avez des entreprises qui peuvent offrir justement ce projet-là.

1220 Donc c'est plus «totché» d'habitude sur ce qu'on appelle le procédé, mais ici, une grosse partie du projet peut être faite par des gens locaux.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1225 Merci messieurs.

JOYCE RENAUD

1230 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais maintenant madame Joyce Renaud à venir présenter son mémoire.

PAR Mme JOYCE RENAUD :

1235 Bonsoir madame la Présidente, monsieur Dériger.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1240 Bonsoir madame Renaud. Nous vous écoutons, madame Renaud.

PAR Mme JOYCE RENAUD :

1245 Comme j'avais dit lors du mémoire, c'est que je sers le témoignage de monsieur Bernard Délisle qui était venu à quelques séances et qui est résident de Champlain dans la MRC des Chenaux, et sa maison est à proximité du fleuve.

Donc je transmets ses inquiétudes et ses préoccupations.

1250 Voici quelques extraits d'un article qu'il a écrit et qui a paru dans le Courrier Sud le 24 novembre 2014 et qui était intitulé «Bécancour, futur Lac-Mégantic ou futur Tchernobyl?». Alors voici!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2e paragraphe, 1^{re} ligne, «Ce qui étonne...»)

1255 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3^e paragraphe, dernière ligne, «... un officier du comté.»)**

1260 Tout à l'heure, monsieur Rochefort a mentionné d'éventuellement un tremblement de terre et tout ce gaz-là, ça pourrait faire un dégât énorme. Moi, je ne suis pas scientifique, mais je demande si l'explosion ne pourrait pas éventuellement causer des lésions importantes là-bas, de l'autre côté du fleuve.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Ces quelques exemples...»)

1265 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, 3^e ligne, «... Saint-Laurent.»)**

D'après ce que j'ai cru comprendre, le chenal, à la distance la plus près du rivage, serait environ cent cinquante mètres (150 m). Ça fait pas loin, ça là, s'il y a quelque chose qui arrive sur le bateau, là.

1270 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 4^e ligne, «En cas d'explosion...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... de Champlain.»)

1275 Là, c'est un monsieur qui parle en date d'aujourd'hui ou de la semaine dernière, OK.

Moi, j'ai téléphoné au ministère de l'Environnement à Québec, et j'ai posé des questions par rapport à des crêtes de bruit et tout le reste. Et quand j'ai abordé le dossier de ABI, on m'a dit que tout était réglé, qu'ils ont apporté des correctifs et que tout était correct.

1280 Et c'est parce que peut-être que les gens de l'autre côté se sont fatigués de faire des plaintes et qu'ils n'y croient plus à l'assistance vis-à-vis de la population. Moi, c'est une supposition que je fais ici.

1285 Parce que d'un côté, j'entends que non, c'est pas satisfaisant, et d'un ministère j'entends que oui, c'est satisfaisant.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Madame Lina Lachapelle...»)

1290 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, 10^e ligne, «... de cent seize décibels (116 dB)...»)**

1295 J'ai essayé de trouver un enregistrement de cent seize décibels (116 dB) quelque part, puis vous le faire jouer ici, mais j'ai rien trouvé. C'est peut-être parce que j'ai pas assez cherché assez loin! Mais entendre cent seize décibels (116 dB) puis l'entendre de ses propres oreilles, j'imagine qu'on aurait une autre perception de la chose.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 10^e ligne, «Il y aura aussi...»)

1300 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, dernière ligne, «... rive nord de Champlain.»)**

C'est bien beau de dire qu'on est à Bécancour et que les impacts sont limités de l'autre côté du fleuve. Mais quand de l'autre côté du fleuve, on est obligé de vivre, on est des êtres humains comme vous et moi avec des enfants, puis on dort, l'été, avec les fenêtres ouvertes, etc., puis qu'on entend un bruit par-dessus un autre, ça commence à faire beaucoup à encaisser, puis ça, ça a des répercussions sur sa vie familiale, professionnelle, la santé physique et tout le reste.

1305

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Madame Lina Lachapelle...»)

1310 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3^e paragraphe, 8^e ligne, «... de l'âge préindustriel.»)**

Ça fait beaucoup pour des gens à vivre là, surtout qu'il y en a une gang qui ont acheté des maisons là-bas pour avoir une quiétude de vie à leur retraite. La quiétude de vie n'est plus là trop trop.

1315

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3^e paragraphe, 8^e ligne, «J'ai été étonné...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3^e paragraphe, dernière ligne, «... de dragage saisonnier.»)

1320 Je sais pas s'il y a eu autre chose depuis, là, mais c'est ce que monsieur, lui, constate ici.

La pollution visuelle! Et là, il y a une belle grosse photo que monsieur a prise tout près de chez lui!

1325 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Avec les nombreuses...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... des terres.»)

1330 Et soit dit en passant, la dame du ministère de l'Environnement m'a confirmé la chose, que le fleuve n'arrêtait pas le bruit, quoi.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Pour les mêmes...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, 2^e ligne, «... dans un milieu humide...»)

1335

Et on en a si peu qui nous restent.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 2^e ligne, «... est sans doute... »)

1340 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, dernière ligne, «... à l'intérieur des terres?»)**

1345 Je suis allée sur un autre site où on parlait des zones humides, où on parlait aussi des propositions de compensation, etc. Mais moi, je sais pas si dame Nature, elle, elle est d'accord avec les histoires de compensation: moi, j'ai fait quelque chose de magnifique ici, pourquoi vous y touchez tout le temps? Pourquoi est-ce que vous dérangez tout le temps pour essayer de corriger les choses par après?

1350 Moi, c'est comme ça que je poserais la question si j'étais dame Nature.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Les milieux humides...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, avant-dernière ligne, «... sur la rive nord.»)

1355 Là, on vient de parler d'un autre milieu humide ici, là, qui est en train d'être bousillé.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, avant-dernière ligne, «Tous ces dommages...»)

1360 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... ces infrastructures.»)**

J'arrête de le citer!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Pour les raisons...»)

1365 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, dernière ligne, «... a raison d'être.»)**

1370 Il y a une chose aussi que monsieur Rochefort a mentionnée au sujet des archives, qu'on n'avait pas des documents.

Pendant que je faisais mes quelques coups de fil la semaine dernière, j'ai téléphoné au ministère de l'Environnement à Québec, la dame a été très gentille, m'a donné deux (2) numéros, celui de la Mauricie–Centre-du-Québec, et de Nicolet, OK.

1375 La dame de Nicolet, je lui ai demandé des documents par rapport à ABI, parce que monsieur ici a été parmi les groupements de citoyens qui ont fait des plaintes par rapport à ABI il y a quelques années, par rapport à leur structure et les décibels que ça émettait.

1380 La réponse que j'ai eue deux (2) jours plus tard, c'est que – et là, je suis au Service des archives – nous n'avons pas ces documents. Alors si le ministère de l'Environnement n'a pas les documents par rapport à ces contrôles-là, et que le ministère du Québec n'a pas les documents par rapport à ce contrôle-là, qui est-ce qui va être capable de sortir les données pour les citoyens quand ils auront à se plaindre ou à s'inquiéter ou de faire des constats? Parce qu'il n'y a pas de l'air à avoir de suivi nulle part.

1385 Et même à Québec, on m'a dit, on manque de personnel. C'est impossible pour nous de faire un suivi, puis je pense que ça a déjà été soulevé ici lors des séances, pour nos employés, je crois que c'est le Centre de contrôle, je crois, d'aller dans toutes les usines à travers le Québec. Ce serait déjà beaucoup demander.

1390 On est obligé de prioriser. J'ai demandé, oui, mais quand il y a une plainte, oui, on va le mettre en priorité.

1395 Mais quand il y a plusieurs usines qui pourraient être sources de problèmes et qu'on manque d'effectifs pour faire le contrôle et qu'on est obligé de prioriser, est-ce que ça veut dire qu'on va les attraper, les erreurs, oui ou non?

Ça, c'est d'autres questions que je me pose.

1400 Alors grosso modo, c'est ça.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1405 Est-ce que je pourrais vous demander, il vous resterait un petit deux (2) minutes, je peux vous demander de conclure?

PAR Mme JOYCE RENAUD :

1410 Bien, grosso modo, et là, ça dévie un tout petit peu, mais c'est toujours dans ma pensée! La Terre, et je l'ai déjà dit, puis je ne suis pas scientifique, mais les preuves sont là, elle est en train de crever! Et nous sommes tous les habitants de cette planète.

1415 Maintenant, au dieu Économie, dont nous dépendons tous, ça, je suis d'accord, quand ce sera le temps pour vivre et se sauver la peau chacun pour soi, l'économie, elle ne tiendra plus la route.

Et il y a une autre forme d'économie qui est en train de naître, qui s'appelle «the green economy», l'économie verte, où les possibilités, les créations sont en branle et qui peuvent être introduites ici au Québec.

1420 Le gaz liquéfié, c'est du gaz de schiste, et je vous le dis, il y a une clique qui cherche à étendre le réseau et à s'accaparer les terres du Québec. On l'a fait en Afrique pour différentes ressources naturelles, en Amérique du Sud, en Ukraine, dans tout le reste, et je vous en prie, ne tombez pas dans ce panneau-là! Il y a autre chose qui s'en vient qui est déjà sur place.

1425 Et si on compte plusieurs projets qui, par le passé, des projets québécois, inventés par des Québécois qui auraient pu créer des emplois québécois et une économie québécoise, au lieu d'être vendus à des compagnies à l'étranger, OK, et là, je vous cite monsieur Pierre Couture, employé actuel d'Hydro-Québec, et son projet moteur quatre (4) roues et la traction moteur, Gilles Marchildon, si je me souviens bien, avec la quasi-turbine, ce sont tous des projets qui sont viables et qu'on a étouffés.

1430

PAR LA PRÉSIDENTE :

Merci madame Renaud. Ne partez pas tout de suite! Monsieur Dériger.

1435

PAR LE COMMISSAIRE :

J'aimerais revenir sur la question que vous avez abordée à la fin de votre présentation, quand vous parlez d'accès aux suivis et aux résultats et tout ça, l'information.

1440

J'aimerais juste, pour bien comprendre, dans le fond, dans ce projet-là actuellement, ce qu'on nous a dit en première partie, c'est qu'il y aurait un comité de suivi, donc vous voyez vers quoi je veux en venir, et que, bon, il me semble de mémoire, et le promoteur me corrigera si je me trompe, nous avait dit qu'il était ouvert à rendre ces résultats publics, accessibles au public, sans passer nécessairement par la Loi d'accès à l'information.

1445

J'aimerais vous entendre un peu à ce sujet-là. Je sais pas si vous vous souvenez de ça?

PAR Mme JOYCE RENAUD :

1450

Un tout petit peu, oui.

PAR LE COMMISSAIRE :

1455 Est-ce que c'est quelque chose qui satisfait vos besoins, est-ce que c'est plus que ça? J'aimerais vous entendre un peu à ce sujet-là.

PAR Mme JOYCE RENAUD :

1460 Bien, c'est que quand j'ai regardé ça un peu, où est-ce qu'elles sont, mes questions, j'avais une gang de questions que j'avais à poser. C'est peut-être parce que j'ai pas tout retenu.

PAR LE COMMISSAIRE :

1465 Non, mais on en discute là simplement.

PAR Mme JOYCE RENAUD :

1470 Oui d'accord. Alors écoutez, les informations qui auraient été là, un registre où seraient conservées les informations pertinentes à la plainte y seront consignées, la date, l'heure de la plante, le motif, les conditions météorologiques, le nom et le numéro de téléphone, etc., toutes ces préoccupations-là seraient là.

1475 Mais ma question, c'est : est-ce que le mandat du comité de suivi serait d'être le principal canal pour discuter des plaintes reçues et du traitement qui en aura été fait? Et ça, ça implique quoi au juste?

Moi, je l'ai pas bien compris, ça.

1480 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Dans le fond, vos interrogations – donc vous savez qu'il y a un comité qui va être mis en place et vous voudriez en savoir plus, comment ça va fonctionner dans son fonctionnement de tous les jours, là.

1485

PAR Mme JOYCE RENAUD :

Oui.

1490 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Comment est-ce que les gens vont pouvoir adresser une plainte, de quelle manière ça va être traité. C'est ça en fait qui vous préoccupe?

1495 **PAR Mme JOYCE RENAUD :**

Beaucoup, oui. Et puis il y a certaines questions qui me préoccupent plus que d'autres, là.

1500 Ça, ce comité de suivi là, par rapport au ministère qui, lui, fournit pas dans le boulot pour aller faire les contrôles et tout le reste, est-ce que ce comité de suivi là ou le suivi de Stolt LNGaz, est-ce que ça finirait par remplacer le ministère ou pas?

Est-ce que ma question est valable? Je le sais pas, moi. C'est des questions qui m'arrivent comme ça.

1505

Est-ce que ça, ça voudrait dire, si c'est Stolt LNGaz qui va gérer ça, si j'ai bien compris, est-ce que ça veut dire qu'en plus, c'est l'industrie qui va s'autoréguler, qui va s'autogérer, etc., au lieu que ce soit le gouvernement? Autre question que je me pose.

1510

Et qui ferait partie de ce comité-là? Là, on mentionne une future firme en construction et en ingénierie, mais il n'y a pas de noms qui sont apportés. Et quand les noms seront apportés, est-ce que ce sera sujet à modification?

1515

Parce que dans d'autres instances comme l'ÉES et qu'on avait demandé à ce que des citoyens puissent être présents dans ce comité-là, et je vous promets que s'ils avaient été dans cette étude environnementale stratégique, on aurait eu peut-être plus de données pertinentes, plus aiguës à ce niveau-là, puis on avait du monde tout à fait potable à être inséré dans cette étude-là.

1520

Est-ce qu'on pourrait éventuellement, nous les citoyens ou les gens de la rive sud, demander à ce que certaines personnes soient remplacées ou est-ce que ce sera selon la bonne volonté de l'entreprise ou des promoteurs en tant que tels?

1525

C'est plusieurs questions comme ça que je me pose, mais je ne peux pas toutes les poser en même temps.

PAR LE COMMISSAIRE :

1530 En fait, c'est drôle à dire, mais ça répond à ma question. Vos questions répondent à ma question.

PAR Mme JOYCE RENAUD :

1535 Bien, j'ai pas de réponses, j'ai rien que des questions.

PAR LE COMMISSAIRE :

C'est ça, mais je comprends votre préoccupation à partir de vos questions.

1540 **PAR Mme JOYCE RENAUD :**

OK d'accord. Je vous remercie monsieur.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1545 Absolument, et je pense que c'est des questions probablement que d'autres personnes se posent, donc on va certainement faire un suivi là-dessus.

Merci madame Renaud.

1550 **PAR Mme JOYCE RENAUD :**

1555 Donc ça vous dérange pas si après, pendant la période des questions, on revient avec ma liste de questions?

PAR LA PRÉSIDENTE :

1560 Je vous dirais que pour le moment – non, je pense que vous avez eu l'occasion d'en placer plusieurs, ça nous donne, je pense, le sens de vos préoccupations et donc, on va faire un suivi là-dessus.

PAR Mme JOYCE RENAUD :

1565 D'accord, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE :

Merci madame Renaud.

1570

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE CŒUR-DU-QUÉBEC
BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA**

1575

PAR LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant monsieur Jean-Guy Doucet qui est président de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec pour les secteurs Bécancour-Nicolet-Yamaska à venir présenter son mémoire.

1580

PAR M. JEAN-GUY DOUCET :

Madame, monsieur, merci de nous recevoir.

1585

PAR LA PRÉSIDENTE :

Bonjour monsieur Doucet, nous vous écoutons.

1590

PAR M. JEAN-GUY DOUCET :

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «La Chambre...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, 3^e ligne, «... Saint-Léonard-d'Aston.»)

1595

Donc c'est tout le territoire entre l'autoroute 20 et le fleuve Saint-Laurent, de Deschaillons à Saint-François-du-Lac.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, «La Chambre de commerce...»)

1600

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, dernière ligne, «... à Bécancour.»)

Comme Chambre de commerce, il faut quand même situer qu'on a été touché de plein fouet par la fermeture de Gentilly-2, par les fermetures d'emplois. Et quand on rencontre nos gens d'affaires ici dans notre région, les gens actuellement, ça fait deux ans-deux ans et demi (2-2 ½)

1605 qu'ils sont en attente d'un développement, en attente de jobs, qu'est-ce qui va se passer à la place de cette fermeture de la centrale nucléaire!

1610 Ce constat-là qu'on est toujours en attente, on l'entend de plus en plus. Qu'est-ce qui se passe dans la région pour redémarrer le cycle des affaires!

Et dans ce cas-là, la venue de Stolt Gaz est un des projets peut-être qui pourrait partir dans les premiers et un projet intéressant et structurant au niveau tant de la construction, des emplois qu'on va créer dans la construction, au niveau de l'exploitation.

1615 L'importance pour la région, bien, par rapport au ralentissement économique, c'est important qu'on crée de l'emploi, qu'on crée du développement. Un développement durable, pour moi, ça inclut développement. Et l'indice de développement économique est très bas actuellement dans la région, donc on a besoin d'entreprises et on est très fier de voir une entreprise norvégienne qui arrive dans un domaine qu'ils connaissent bien, un domaine qui, à mon sens, qui a une très forte expertise, et qui choisit notre région pour venir s'installer.

1620 On pense qu'on est un territoire par excellence ici pour l'installation, à cause de la solidité du sol, à cause du port qui est accessible, et on a parlé tantôt de la main-d'œuvre, on a une main-d'œuvre dans le domaine de la métallurgie, dans le domaine de l'électrochimie qui est compétente dans ce domaine-là et qui est disponible.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «La Chambre...»)

1630 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, «... le réseau actuel...»)**

1635 Vont être bien desservies avec le Plan Nord, tout le développement du Grand Nord. Et je fais un aparté ici! J'ai questionné les dirigeants de Stolt LNGaz et même les entreprises de la région pourraient être desservies éventuellement par une entreprise comme celle-là ici.

Nous à la Chambre de commerce, on a travaillé durant plusieurs années pour étendre le réseau de gaz métropolitain jusqu'à Saint-Léonard-d'Aston. Je vous disais tantôt qu'on représente les trois (3) régions. Il y a une petite entreprise là-bas qui a besoin de gaz, mais ils n'ont pas le volume suffisant, et ça coûtait quatorze millions (14 M\$) pour apporter un tuyau de gaz là.

1640 Et les dirigeants de SLNGaz m'ont dit, bien écoutez, on pourrait aller voir ça, puis peut-être qu'on pourrait les desservir par camion.

1645 Alors voilà un exemple comment une entreprise comme celle-là peut desservir des petites entreprises, peut-être des grosses entreprises agricoles, en amenant du gaz liquide à un coût abordable dans des endroits où les lignes de distribution de Gaz Métro sont trop coûteuses.

1650 Et je viens de vous donner un exemple, ça coûtait quatorze millions (14 M\$) pour faire quarante (40 km), trente-cinq-quarante kilomètres (35 km-40 km) pour se rendre à Saint-Léonard. Cette entreprise-là risquait de s'en aller ailleurs de la région, risquait de s'en aller éventuellement à Drummondville parce qu'il y a du gaz naturel là. On essaie de la garder dans la région, on essayait d'emmener le gaz là, mais là, voyez-vous, une entreprise qui pourrait l'emmener par camion, du gaz liquide qui va être retransformé en gaz naturel. J'ai vérifié avec la direction de l'usine, il est intéressé, et ça pourrait correspondre. Un petit aparté.

1655 Mais vous voyez comment ça peut être bon dans la région d'avoir une telle usine.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Le gaz naturel...»)

1660 **FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier paragraphe, 4^e ligne, «... 85 emplois indirects.»)**

À Montréal ou sur le fleuve ou dans le transport en général.

1665 La main-d'œuvre requise durant la période de construction atteindrait une pointe de deux cent cinquante (250) travailleurs. Ça, quand on parle à nos gens d'entreprises, quand on parle à nos entrepreneurs, ça les fait saliver, parce que ça fait longtemps qu'ils n'ont pas eu de projets ici dans la région. Et c'est très important, il y a plusieurs entrepreneurs qui voient leur main-d'œuvre qualifiée s'en aller dans l'Ouest, s'en aller ailleurs parce qu'il n'y a pas d'ouvrage dans la région depuis trop longtemps.

1670 Et c'est un point important pour la Chambre de commerce, la construction d'un chantier comme ça qui emploiera plus de deux cents (200) travailleurs, et sur une période de plus de deux (2) ans.

1675 Les activités de construction favoriseront l'embauche de main-d'œuvre locale et de fournisseurs de services locaux, parce qu'on en a plusieurs dans le domaine, dans la construction, dans la tuyauterie et dans la chimie qui pourraient travailler dans cette construction-là. On parle de mille (1000) emplois indirects grandement nécessaires pour le développement économique de la région.

1680 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, 9^e ligne, «De plus...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, «... d'une troisième phase...»)

1685

On a parlé de recherches de retombées autres dans la région suite à cette première implantation là.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Comme il a été...»)

1690

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, «... environnementale.»)

Et ça, on en a parlé dans d'autres mémoires que je viens d'entendre.

1695

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, «En plus d'un avantage...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 1^{er} paragraphe, avant-dernière ligne, «... de CO₂...»)

1700

On sait qu'actuellement, dans les périodes de froid, on fait fonctionner des centrales au diesel pour les périodes de pointe.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 1^{er} paragraphe, avant-dernière ligne, «... ainsi que les émissions...»)

1705

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 2^e paragraphe, dernière ligne, «... des énergies fossiles.»)

Et pour nous, ce serait important, c'est une énergie moins polluante qui va diminuer les gaz à effet de serre.

1710

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Ainsi, le projet...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 3^e paragraphe, 7^e ligne, «... produits au Québec...»)

1715

Donc on augmente peut-être un petit peu les GES produits dans la région, je pense que la terre est ronde, et on va diminuer l'ensemble de la production des gaz d'environ trente pour cent (30 %).

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Au niveau physique...»)

1720

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 4^e paragraphe, dernière ligne, «... les nuisances possibles.»)

On est dans un parc industriel, ça, on le répète assez souvent.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Pour ces raisons...»)

1725 **FIN DE LA LECTURE (Page 8, dernier paragraphe, dernière ligne, «... de notre offre énergétique.»)**

Voilà madame, monsieur!

1730 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci monsieur Doucet. Moi, j'aurais peut-être une petite question. J'en avais deux (2), mais vous avez répondu à la première de mes questions avec un de vos commentaires!

1735 Vous avez mentionné à la toute fin de votre mémoire que – bon, vous avez été assez clair dans votre mémoire sur les avantages que vous voyez au projet – vous mentionnez à la fin de votre mémoire que vous souhaitez, que la Chambre de commerce et d'industrie de la région souhaite «que l'entreprise Stolt LNGaz soit encadrée correctement pour lui permettre d'aller de l'avant et de développer ce potentiel qui contribuera à l'indépendance énergétique du Québec».

1740 Qu'est-ce que vous avez en tête quand vous parlez dans ce contexte-ci «encadrée correctement», vous pensez à quoi?

PAR M. JEAN-GUY DOUCET :

1745 En fait, à toutes les fois qu'on a rencontré les dirigeants de cette compagnie-là, ils nous ont présenté à plusieurs reprises le projet, on a senti qu'on avait affaire à des gens transparents, respectueux de l'environnement, respectueux du milieu et qui cherchaient à répondre aux besoins du milieu. J'ai donné un exemple tantôt, pour une petite entreprise qu'on pourrait peut-être desservir.

1755 Donc on souhaite que ce soit fait avec transparence et à ce moment-là, on est dans un parc industriel, il y a des réglementations, on est habitué à ce genre d'usine dans le parc industriel. Donc on a déjà des infrastructures, et ce qu'on voulait dire, c'est que si vous avez des commentaires qui pourraient améliorer cette sécurité-là, je suis certain qu'on va les accueillir et que l'entreprise pourrait les accueillir favorablement pour réaliser ce projet dans les meilleurs délais possibles.

1760 Parce qu'on vous mentionnait qu'on a hâte d'avoir une annonce, d'avoir une première pelletée de terre. Nos entrepreneurs ont hâte de travailler. Les gens, ça fait longtemps qu'on est en période de chômage élevé, et il n'y a aucune nouvelle usine qui est annoncée à court terme dans le parc.

1765 Et je pense que ça serait une usine de technologie connue, les gens qui savent où ils vont, les gens qui ont l'expertise, et c'est une des entreprises à laquelle on fait énormément confiance et qui pourrait s'installer si on arrive à leur donner une réponse dans les meilleurs délais possibles et ça, on vous le demande.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1770 Monsieur Doucet, je vous remercie.

PAR M. JEAN-GUY DOUCET :

1775 Bonsoir.

NICOLE RACINE

1780 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais maintenant madame Nicole Racine qui sera la dernière qu'on entendra avant la pause.

1785 Bonsoir madame Racine, nous vous écoutons.

PAR Mme NICOLE RACINE :

1790 Madame la Présidente, monsieur le Commissaire, bonsoir.

Lors de la première partie des audiences, un intervenant a émis une opinion qui a été aussi citée dans un article du Nouvelliste, et j'aimerais faire une rectification.

1795 Monsieur Yvon Lavigne a dit à ce micro : les écologistes applaudissent quand les usines ferment!

1800 Je me permets de répondre à ce monsieur en lui disant qu'il fait un étrange amalgame, que ceux qu'il prétend être écolos sont tout aussi préoccupés et souhaitent que chacun puisse trouver le moyen de gagner sa vie décemment.

Le parc industriel a vu fermer bien des usines et mettre à la porte des centaines de travailleurs, parfois plus à cause de la mondialisation ou pour plaire aux actionnaires, et pas nécessairement à cause des écologistes.

1805 Monsieur Lavigne devrait peut-être changer de cible et se mettre à penser que le développement durable créera de nombreux emplois.

Je passe à la lecture de mon mémoire!

1810 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Le projet...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 2, 2^e paragraphe, dernière ligne, «... en cas d'accident sérieux?»)»

1815 Maintenant, monsieur le maire de la ville de Bécancour est venu déposer des documents, ce qui peut peut-être rendre mes deux (2) prochains paragraphes un peu désuets, mais j'y vais quand même!

1820 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 2, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Le schéma de couverture...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 2, 3^e paragraphe, dernière ligne, «... dangereux spécifiques.»)

1825 Ce que nous a confirmé monsieur Dubois.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 2, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, «La Ville de Bécancour...»)

1830 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e flèche, dernière ligne, «... par la même occasion?»)»**

On sait que le lait, les fruits et légumes dans ces régions-là sont plus rares que le pétrole et le gaz peut-être.

1835 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3^e flèche, 1^{re} ligne, «Dans le cas de...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, dernière ligne, «... et des emplois ici?»)»

Merci.

1840

PAR LA PRÉSIDENTE :

Merci madame Racine. Monsieur Dériger, non.

1845 Madame Racine, votre mémoire est clair, vous avez soulevé plusieurs questions et donc, je vous dirais ce que je mentionnais à quelques reprises au cours de la soirée, vous avez soulevé des questions sur lesquelles la Commission va faire un suivi.

Donc comme je l'ai mentionné, ça se retrouvera sur le site, les questions et les réponses.

1850 Je vous remercie beaucoup.

PAR Mme NICOLE RACINE :

1855 Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE :

1860 Nous allons prendre une petite pause de quinze (15) minutes. Donc nous reprendrons la présentation des mémoires à neuf heures et vingt-cinq (9 h 25).

1865

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

**REPRISE DE LA SÉANCE
CONSTRUCTION LAVIGNE & BARIL**

1870

PAR LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant monsieur Pierre Croteau qui est directeur construction et monsieur François St-Pierre, estimateur chargé de projet chez Construction Lavigne & Baril à venir présenter leur mémoire.

1875

Nous vous écoutons.

PAR M. FRANÇOIS ST-PIERRE :

1880

Madame Grandbois, monsieur Dériger, ce qui est bien de passer après la pause, c'est qu'on se rend compte qu'on a la même opinion que plusieurs ici.

1885

On a fait un mémoire qui se divise en quatre (4) thèmes, donc moi, j'en fais deux (2) et Pierre en fait deux (2).

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Le parc industriel...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, dernière ligne, «... le reste du Québec.»)

1890

Lors de la dernière présentation, Stolt LNGaz a parlé de plusieurs moyens qu'ils pensaient prendre pour minimiser leur empreinte sur l'environnement.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} point, «Favoriser les équipements...»)

1895

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, dernière ligne, «... de 40 pouces d'épaisseur.»)

PAR M. PIERRE CROTEAU :

1900

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Lorsqu'une usine...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 6, fin)

1905

C'est tout.

PAR LA PRÉSIDENTE :

Merci messieurs. Monsieur Dériger.

1910

PAR LE COMMISSAIRE :

Dans vos recommandations, donc vous précisez que vous favorisez les travailleurs locaux, j'aimerais un peu vous entendre sur la main-d'œuvre locale actuellement qu'il y a à Bécancour ou dans la région de Bécancour.

1915

Vous, vous êtes un entrepreneur du secteur, peut-être expliquer un peu comment au niveau des expertises, au niveau des compétences?

1920

PAR M. PIERRE CROTEAU :

Depuis les quarante (40) dernières années, il y a beaucoup d'industries qui ont été construites, il y en a beaucoup qui ont fermé, mais malgré tout, elles ont été construites, puis il y a beaucoup de main-d'œuvre autant des entrepreneurs, des ingénieurs qui se sont développés dans la région de Trois-Rivières–Bécancour, tout le secteur de la Mauricie.

1925

Puis ça l'a développé de l'expertise avec les années.

Comme un monsieur qui a passé avant nous le disait, bien, ces gens-là, présentement, s'en vont travailler dans l'ouest vers Montréal ou partout ailleurs parce qu'il n'y a plus d'ouvrage ou très peu de travail à Bécancour ou dans la région de Trois-Rivières.

1930

Parce que, comme François disait, il y a pas seulement la centrale nucléaire qui a fermé au niveau énergie. Même, on n'a pas mentionné, mais il y avait l'usine qui produit de l'électricité avec du gaz qui est à Bécancour, TransCanada, qui n'est pas fermée mais qui est inactive, puis il y a deux (2) usines de pâtes et papiers majeures qui ont fermé. Il y a beaucoup de pertes d'emplois.

1935

Mais tout ça, ça s'est construit, puis ça s'est construit avec les gens de la région.

1940

PAR LE COMMISSAIRE :

Puis vous, votre domaine, votre compagnie, votre domaine d'activité, c'est dans quel secteur exactement?

1945

PAR M. PIERRE CROTEAU :

Nous autres, dans le génie civil.

1950

PAR LE COMMISSAIRE :

Donc tout ce qui est béton?

1955

PAR M. PIERRE CROTEAU :

C'est ça. Mais au niveau mécanique, il y a des grandes compagnies qui se sont développées aussi dans la région, que ce soit MACO ou Ganotec. Puis vous voyez, Ganotec sont implantés à Trois-Rivières, puis ils ont des gens jusque dans l'ouest puis à Montréal.

1960

PAR LE COMMISSAIRE :

Puis est-ce qu'il y a des façons, des mécanismes qui peuvent être mis en place pour justement favoriser l'emploi des travailleurs locaux, l'emploi de travailleurs locaux?

1965

PAR M. FRANÇOIS ST-PIERRE :

En minimisant les lots, en faisant des lots qui sont à la portée des gens de la région. C'est sûr que si on fait des lots de plusieurs millions, on va aller chercher des gens de l'extérieur, mais si on rapporte ça plus...

1970

PAR M. PIERRE CROTEAU :

Ou si vous donnez la construction de l'usine à une seule entreprise, bien, ce sera même pas des entreprises du Québec qui vont être capables de la faire. À ce moment-là, ils sont mieux de donner, à notre point de vue évidemment, les plus petits lots, puis les entrepreneurs de la région vont pouvoir soumissionner.

1975

PAR LE COMMISSAIRE :

1980

Puis dans le projet en particulier, est-ce que vous voyez déjà des lots qui peuvent se faire – parce qu'on comprend qu'il y a certaines choses qui ne peuvent pas se faire en lots, qui ne peuvent pas être fractionnées, si on parle du réservoir, c'est peut-être difficile, mais vous parlez de quoi exactement?

1985

PAR M. PIERRE CROTEAU :

Ah, tout ce qui est fondation. Même au niveau mécanique, ça se subdivise.

Mais c'est la façon de procéder qui se fait normalement au Québec dans la région, même partout au Québec, c'est généralement la façon de procéder.

1990

PAR LE COMMISSAIRE :

Puis dans la région, les entrepreneurs qui pourraient prendre l'ensemble du projet, vous dites que c'est plus difficile, il y en a moins?

1995

PAR M. PIERRE CROTEAU :

Oui, parce que ça prend un trop gros investissement.

2000

PAR LE COMMISSAIRE :

Mais pour ce qui est des lots plus petits?

2005

PAR M. PIERRE CROTEAU :

Oui, là, ça pose pas de problème.

2010

PAR LA PRÉSIDENTE :

J'avais un petit élément de plus. Je me demande si je ne l'ai pas oublié! Donnez-moi deux (2) petites secondes que je retrouve mon idée.

2015

Est-ce que vous avez l'impression que le promoteur a une bonne connaissance des entreprises de la région, notamment dans votre secteur? Puis que l'ensemble des entreprises seraient en mesure de fournir les services?

2020

Donc avez-vous l'impression qu'ils vous connaissent bien, et s'ils ne vous connaissent pas suffisamment bien, est-ce qu'il y a des moyens à mettre en place pour qu'ils vous connaissent mieux?

PAR M. PIERRE CROTEAU :

Bien, je crois que le CLD a fait un bon travail à ce niveau-là, parce qu'il y a beaucoup de rencontres au préalable, puis ça s'est véhiculé, puis je crois que oui.

2025

PAR LA PRÉSIDENTE :

Merci messieurs.

2030

MARC BRULLEMANS

PAR LA PRÉSIDENTE :

2035

J'inviterais maintenant monsieur Marc Brullemans à venir présenter son mémoire.

Bonsoir monsieur Brullemans.

2040

PAR M. MARC BRULLEMANS :

Bonsoir.

PAR LA PRÉSIDENTE :

2045

Vous avez un bon défi ce soir parce que vous avez un mémoire étoffé et relativement long. Donc nous vous écoutons nous présenter ça, nous résumer ça en quinze (15) minutes.

PAR M. MARC BRULLEMANS :

2050

Oui, je vais vous indiquer les numéros de page quand ce sera nécessaire.

Je tiens déjà à vous signaler que les citoyens qui se sont exprimés au BAPE, et j'en suis, ne sont pas des écologistes ni des opposants professionnels comme on l'entend souvent.

2055

Le fait de s'opposer à la fracturation hydraulique ou au gaz de schiste et que nous soyons constants dans nos démarches ne font pas de nous des écologistes. Nous ne sommes en fait que des citoyens qui n'aspirent qu'à une vie saine et paisible.

2060

Je tenais à faire cette précision.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, «La justification du projet», 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «À partir des...»)

2065 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, «La justification du projet», 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... globalement.»)**

Plus tard, on parlera d'un virgule deux million de tonnes (1,2 M t), puis plus tard, de six cent mille tonnes (600 000 t).

2070 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, «La justification du projet», 2^e paragraphe, avant-dernière ligne, «Il s'agit d'une valeur...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2^e ligne, «... de mazout.»)

2075 Ou de diesel. Aucune de ces trois (3) hypothèses ne peut être considérées probables.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «De la présentation...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 10, 2^e ligne, «... sur une base volontaire?»)

2080

Je suis maintenant à la page 11!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «À la page 21...»)

2085 **FIN DE LA LECTURE (Page 11, dernier paragraphe, dernière ligne, «... pour la filière pétrole.»)**

Page 15!

2090 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 15, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Mais ce que je veux...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 15, 2^e paragraphe, 2^e ligne, «... le gaz de schiste...»)

2095 Qu'il n'y a pas d'information qui a été fournie concernant le torchage et les émissions aux événements. Ces émissions sont très basses pour les puits conventionnels et il n'y a pas d'évidence que la situation est différente pour les puits de gaz de schiste.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 15, 2^e paragraphe, 4^e ligne, «Et comme pratiquement...»)

2100 **FIN DE LA LECTURE (Page 15, 2^e paragraphe, dernière ligne, «... à Bécancour.»)**

Selon toujours l'étude de (S&T)² et SNC-Lavalin.

Fracturation et empreinte carbone! Évidemment, tout dépend des émanations fugitives.

2105 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 17, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Selon le tableau...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 19, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «... le 19 février...»)

2014. Il y avait une petite erreur dans mon mémoire, c'est bien 2014.

2110 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 19, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «... si tel est le cas...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 20, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, «... les deux scénarios...»)

2115 Celui où il n'y a pas de gaz naturel à Bécancour et celui où il y en a un, l'écart considérable selon les auteurs n'est que de vingt-quatre kilos par gigajoule (24 kg/Gj).

Donc on voit bien que l'effet des émanations fugitives est très très important.

2120 Page 21!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 21, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Pour quelqu'un...»)

2125 **FIN DE LA LECTURE (Page 22, 1^{er} paragraphe sous le tableau, dernière ligne, «... en jetant de la poudre...»)**

PAR LA PRÉSIDENTE :

2130 Monsieur Brullemans, il vous resterait un petit peu moins de deux (2) minutes.

PAR M. MARC BRULLEMANS :

2135 Je vais aller un peu plus loin. Par rapport aux ministères, j'avais une section où je croyais qu'ils étaient plutôt en arrière du train!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 26, «Les ministères au Québec», 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Sur la question...»)

2140 **FIN DE LA LECTURE (Page 29, dernier paragraphe, 2^e ligne, «... du 6 décembre...»)**

Du 6 décembre 2014.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 29, dernier paragraphe, 2^e ligne, «... et titré...»)

2145 **FIN DE LA LECTURE (Page 29, dernier paragraphe, dernière ligne, «... tenté d'ajouter!»)**

Je vous remercie.

PAR LA PRÉSIDENTE :

2150

Merci monsieur Brullemans. Vous nous avez soumis un mémoire où vous présentez beaucoup d'informations. Nous l'avons lu avec intérêt, nous allons le relire avec intérêt.

2155

Nous allons certainement suivre certaines pistes. Je vous dirais que pour le moment, j'aurais une seule question à vous poser!

2160

De manière générale, dans le mémoire, disons le principal thème que vous développez, c'est de démontrer ou d'essayer de démontrer que les émissions de gaz à effet de serre du gaz naturel seraient plus élevées que les données qui ont été utilisées dans l'étude d'analyse de cycle de vie, et notamment parce que, bon, les données datent de quelques années, que la prise en compte des effets liés à l'extraction de gaz naturel, selon les méthodes non conventionnelles, n'est pas nécessairement entièrement reflétée dans les données.

2165

Ma question pour vous, ce serait : on sait donc que du côté du gaz naturel, il y a de plus en plus d'extractions avec des méthodes non traditionnelles, on sait que c'est également le cas du côté du pétrole où il y a de plus en plus également aussi des méthodes non traditionnelles d'extraction qui sont utilisées, donc dans l'analyse cycle de vie, il y a une comparaison qui est implicite dans l'étude entre les émissions du gaz naturel et les émissions associées aux produits comme le mazout ou le diesel, est-ce que donc vos commentaires à savoir que les émissions de gaz à effet de serre sont sous-estimées dans le cas du gaz naturel, avec les données qui ont été utilisées, est-ce que ça pourrait être également vrai en partie ou enfin, j'aimerais vous entendre là-dessus, du côté des émissions associées au pétrole?

2170

PAR M. MARC BRULLEMANS :

2175

Ça pourrait être également vrai, mais en partie. Et les études dont je fais mention dans mon mémoire font aussi les comparaisons entre la filière mazout ou d'autres types de produits de combustibles, et le charbon également.

2220 Présentation en trois (3) temps, mais je vais peut-être me permettre d'en ajouter un quatrième à la lumière des discussions qui ont lieu aujourd'hui.

2225 D'abord, je vais vous présenter l'Association canadienne de l'industrie de la chimie et introduire le programme de Gestion responsable, pour donner beaucoup de crédibilité à mon troisième élément qui va être de faire une première évaluation du projet Stolt LNGaz dans une optique de vérification de Gestion responsable. Et je pense que c'est important de présenter la crédibilité de l'Association et du programme.

2230 Mon quatrième thème, j'ai entendu beaucoup de choses ce soir, j'aurais aimé vous parler de PMU, plan de mesures d'urgence, parce que j'ai beaucoup de vécu, je pense que ça permet de clarifier des choses, vous parler de scénarios à risques, vous parler de comités de citoyens et vous parler de risques réputationnels.

2235 Et je vais m'organiser pour avoir le temps d'introduire ce quatrième volet dans ma présentation.

2240 D'abord clarifier une chose auprès de tout le monde ici! Le risque zéro n'existe pas. Alors quand je m'en suis venu ici aujourd'hui, j'ai pris ma voiture, j'ai traversé le pont Laviolette, j'ai débarqué de ma voiture, il y avait de la glace. Ça fait partie de la réalité.

2245 Je pense qu'il est important de faire quand on fait une évaluation, c'est, est-ce que c'est un risque calculé! Je pense que c'est ça qu'il faut faire quand on fait de la conception et de la définition de projets pétrochimiques ou chimiques.

2250 Donc rapidement, l'Association canadienne de l'industrie de la chimie, c'est la voix de l'industrie canadienne. On présente évidemment les intérêts des compagnies membres au Québec, mais aussi en Ontario, dans l'Ouest en Alberta et dans l'Ouest en Colombie-Britannique. Donc c'est une compagnie pancanadienne.

2255 Il y a deux (2) de nos membres qui sont membres du parc de Bécancour, Olin et Arkema, mais les Axiall de ce monde, Canexus, Dow, Kronos, St-Jean Photochimie, ERCO sont des compagnies membres de notre Association.

2260 Évidemment, on se préoccupe de santé et sécurité environnement, c'est l'élément évidemment majeur de réglementation évidemment et d'économie.

2265 On représente quarante-six milliards de dollars (46 G\$) comme Association au Canada. On emploie quatre-vingt-trois mille (83 000) Canadiens et quatre dix-sept mille (417 000) emplois dans des industries connexes.

2260 On est le troisième plus gros fabricant exportateur du Canada, plus de trente milliards de dollars (30 G\$) en biens et services, et on rapporte un point trois milliard de dollars (1,3 G\$) en taxes et impôts. Donc évidemment, pas besoin de faire un dessin pour dire que ça, ça supporte l'éducation et la santé au Québec.

2265 Ça fait au moins une vingtaine d'années qu'on met tout en œuvre pour réduire notre empreinte écologique et offrir évidemment aux communautés des éléments sécuritaires en termes de gestion.

2270 Il y a trente (30) ans, nous, on parlait d'acceptabilité sociale à l'Association. Le terme existait pas et déjà, nous, on en parlait.

2275 Évidemment vous dire tout ça, ça peut être intéressant, mais c'est quoi les faits, qu'est-ce que ça a rapporté, l'Association! Depuis 1990, on a réduit nos émissions dans l'eau de quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %), nos compagnies membres. Évidemment, c'est pas l'Association, ce sont nos compagnies.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, fin, 2^e puce, «Éliminer...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin, dernière puce, 1^{re} ligne, «... de 60 %...»)

2280 Donc c'est les principes d'améliorations continues. On cherche constamment à vivre dans les communautés et à avoir une bonne empreinte écologique.

2285 Le programme de Gestion responsable maintenant! Évidemment, la préoccupation, c'est les effets possibles sur les produits chimiques, la santé et l'environnement, et évidemment, on veut s'assurer que nos usines dans leur collectivité où elles opèrent, évidemment, le font de façon responsable.

2290 Alors la Gestion responsable, rapidement, c'est une façon de s'assurer que nos compagnies respectent les règlements imposés par le gouvernement, pas uniquement les respectent, souvent les dépassent de par l'éthique de la Gestion responsable.

2295 Évidemment, c'est une industrie qui veut constamment créer des produits et des procédés sécuritaires et éviter les dommages pendant tout le cycle de vie. Nous, on dit toujours qu'on prend soin de nos produits du berceau à la tombe. C'est important pour nous!

Évidemment, on va travailler avec les collectivités locales, parce qu'il y a des codes de pratique qui sont en fonction des collectivités locales. C'est une initiative internationale qui est implantée dans plus de soixante (60) pays, et elle a vu le jour ici au Canada, donc on doit en être

2300 fier, parce que le programme de Gestion responsable a été initié au Canada. Il a été lancé en 1985. Tous les gens se rappellent des exercices, évidemment qui n'ont pas été intéressants avec Bhopal, avec Toulouse, c'est un peu la réponse de l'industrie chimique à des événements comme ceux-là qui ont créé le programme Gestion responsable.

2305 Et évidemment, c'est une initiative de développement durable qui est reconnue par l'ONU.

Il y a trois (3) codes de pratique : le code opération, gestion des installations, le code de gestion, l'impact et la sécurité des produits, et le code de responsabilisation qui fondamentalement fait le lien avec les collectivités.

2310 C'est en fonction de ça qu'on fait une vérification de chacune de nos compagnies membres aux trois (3) ans, et c'est une vérification qui est très sérieuse, qui dure quatre (4) ou cinq (5) jours où il y a une équipe de vérificateurs spécialistes de l'industrie, défenseurs des intérêts publics et représentants de collectivités locales.

2315 Tantôt, on parlait du comité de citoyens. C'est le comité de citoyens qui délègue un de ses membres pour faire partie de la vérification de l'entreprise pendant les quatre (4) ou cinq (5) jours de la vérification.

2320 Évidemment, le rapport est écrit, souligne les points forts, les points à améliorer, les points ce qu'on appelle les bonnes pratiques, et c'est un rapport qui est rendu public sur le site de l'Association.

2325 Donc la réussite économique doit pas se faire au détriment de d'autres bonnes pratiques et de saines gestions.

2330 Alors maintenant, pour le bénéfice de la Commission, moi, je trouvais ça intéressant de faire un premier constat de ce que j'ai lu. Évidemment, il y avait beaucoup de documents de Stolt LNGaz, il y avait pas uniquement des documents préliminaires, mais il y avait le rapport global et l'ensemble des études.

2335 Donc évidemment, c'est pas une vérification de cinq (5) jours à une équipe d'auditeurs, mais fondamentalement en prenant en compte des informations disponibles, ça permet quand même de tracer un premier bilan de ce que fait Stolt depuis le début de l'annonce de ce projet-là.

Donc au niveau du code des opérations, au niveau donc de la sécurité des opérations, évidemment, en termes de conception des installations, on a senti, depuis le début, Stolt qui a réagi au niveau de ses installations en fonction de certains paramètres de sécurité ou d'environnement, s'approcher plus du quai au niveau du transport, déplacer son site pour faire

2340 moins d'empreinte environnementale. Donc il y a déjà eu des efforts intéressants dans la phase installation de ce projet-là.

2345 Au niveau de la construction, d'installations et d'équipements, évidemment les digues de rétention, ça peut paraître un peu banal, mais c'est des méthodes éprouvées qui font que quand il y a un déversement, bien, ta digue tient compte de la capacité du réservoir et évidemment va s'assurer de bien gérer le déversement.

2350 La nature des opérations! Une production à plus petite échelle. Je pense qu'on nous l'a bien expliqué dans le projet. Il y a de grands producteurs de GNL avec de grandes capacités de stockage et des volumes de transport, on n'est pas dans ce cadre-là pour le projet Stolt, je pense que c'est important.

2355 La nature du stockage! Réservoir à intégrité totale, des normes internationales très fortement utilisées. Donc encore là, ça sécurise la conception de ce projet-là.

La nature du transport. Les installations portuaires à Bécancour sont de qualité. On va récupérer les solvants de chargement et on va les réutiliser. C'est pas toujours ce qu'on a comme bonne pratique.

2360 La prise en compte de la santé et sécurité au travail. Alors confirmation de participation aux synergies existantes, CMMI, Comité des entreprises et organismes du parc. La prise en compte de la sécurité du procédé, utilisation des normes les plus à jour. C'est bien décrit dans le projet. Expérience d'opération dans le domaine. C'est pas une première usine pour Stolt, c'est une usine, déjà une copie de ce qui existe ailleurs.

2365 Et les incidents antérieurs ont été partagés avec la communauté et ils sont assez mineurs, de ce qui a été partagé.

2370 Prise en compte de la conservation des ressources, priorisation d'énergie plus verte et gestion de l'eau. On est habitué aux tours d'eau classiques, ça va être des aéroréfrigérateurs, donc c'est beaucoup moins énergivore en termes d'eau et évidemment avec tous les produits biocides qu'on utilise dans ces tours-là qui n'auront pas à être utilisés.

2375 Au niveau du code de gestion sécurité des produits, donc on a évalué les dangers associés aux produits. Alors on a bien précisé, quoiqu'il y en a pas beaucoup, le risque majoritaire, c'est l'engelure au niveau des travailleurs.

2380 Communication d'informations sur les risques, les scénarios possibles ont été présentés. Et ça, tantôt, j'aimerais revenir, c'est un de mes éléments du quatrième thème que j'aimerais parler, les fameux scénarios à risques, puis je pense que ça peut éclairer l'ensemble des personnes ici.

Et les risques d'opérations évidemment ont été fortement publicisés et communiqués.

2385 Au niveau des matières premières, je pense qu'on a apprécié l'infographie du cheminement du gaz dans cette usine-là, qui était très transparent, et l'information sur le «flair» et son opération sécuritaire qui, en passant, c'est un «flair» qui est occasionnel en cas de sécurité. C'est pas quelque chose qui fonctionne vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24) quand on lit bien le projet.

2390 Au niveau du code de responsabilisation, donc les collectivités! Sensibilisation et dialogue auprès des collectivités. Une forte préoccupation depuis le début. Moi, j'ai senti ces gens-là très ouverts dans des séances d'information, dans une séance à la Société du parc avec l'ensemble des intervenants. On était une quarantaine autour de la table et rapidement, l'information a été mise sur la table.

2395 Processus de communication au public, qualité de l'information, disponibilité de l'information et réponses aux questions.

2400 Et processus de transport du produit. On a bien insisté sur l'utilisation sécuritaire des installations.

2405 Donc en conclusion, quand on regarde ça du point de vue de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie, avec un programme qui est le plus rigoureux de l'industrie qui est le programme de Gestion responsable, moi, j'ai vécu cinq (5) vérifications de Gestion responsable, c'est très très sérieux, c'est très rigoureux, donc même en phase d'implantation de projet, il y a des bons réflexes de Gestion responsable. Ça s'inscrit à l'intérieur de l'éthique et de l'esprit de la Gestion responsable dans notre Association, et si on avait à faire des recommandations, il y a jamais de programme parfait, si on en faisait pour l'Association, on ferait les recommandations suivantes!

2410 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, fin, 1^{re} puce, 1^{re} ligne, «Maintenir...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 9, fin, 1^{re} puce, 2^e ligne, «... de Bécancour.»)

2415 Moi, je le vis à Varennes dans l'est de Montréal, je le vis du côté de Valleyfield, du côté de Beauharnois. Ce qui se passe à Bécancour devrait sécuriser les gens dans la salle. Il y a une

culture ici de prise en compte du risque qui est supérieure à tout ce qui se passe au Québec, à Bécancour. Donc je vous le dis, c'est une valeur importante.

2420 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, fin, 2^e puce, 1^{re} ligne, «En plus de la volonté...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 9, fin, 2^e puce, 4^e ligne, «... à Bécancour.»)

2425 Il y a un comité de citoyens à Bécancour qui est complètement autonome. Ils font leurs comptes rendus, ils décident de leur agenda, ils décident de leurs membres. Alors je les invite évidemment à joindre le comité de citoyens, je pense qu'il y a déjà des contacts qui ont été faits par les gens de Stolt.

2430 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, fin, 3^e puce, 1^{re} ligne, «Évaluer la perspective...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 10, point 5, «... au Canada.»)

2435 Évidemment, l'impact positif de cette ligne-là qui arrête à Québec, on en a besoin au nord, on a un projet dans le parc actuellement qu'on espère voir, un autre projet qui s'appelle Quest, la mine est au nord, la transformation va se faire au sud parce que le gaz naturel va être disponible au nord.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, point 7, «Sérieux des...»)

2440 **FIN DE LA LECTURE (Page 10, point 9, 2^e ligne, «... de Stolt LNGaz.»)**

Évidemment, l'Association recommande de donner suite et de permettre évidemment l'installation de cette usine-là dans le cadre du Bureau des audiences publiques.

2445 Rapidement! On a parlé beaucoup de plan de mesures d'urgence avec la Ville, le premier intérêt de notre plan de mesures d'urgence, il est à l'interne d'une entreprise.

2450 Il existe, on fait des pratiques, on fait des drills, on fait des suivis et on s'améliore. Donc le PMU, la première étape, il est d'abord à l'interne, parce que nous, on vit là vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24).

Deuxième chose, scénarios à risques!

PAR LA PRÉSIDENTE :

2455 Monsieur Hamelin, il vous resterait deux (2) minutes.

PAR M. YVES HAMELIN :

2460 Il me reste deux (2) minutes, je vais avoir le temps! Scénarios à risques, le plus frustrant pour un directeur d'usine, c'est de voir un scénario à risques qui tient compte d'aucune mesure d'atténuation. Nos systèmes sont meilleurs que les scénarios à risques.

2465 On a des digues, des systèmes, on a des gicleurs, on a plein de systèmes qui font qu'on est beaucoup meilleur avec un scénario qui tient compte où nos réservoirs sont à pleine capacité, ce qui n'arrive jamais.

Avec un scénario de cent cinquante mètres (150 m), Stolt, pour moi, est très très confortable comme usine.

2470 Le comité de citoyens, j'en ai parlé un petit peu. Ils sont indépendants, ils font leurs minutes, ils les font dans les entreprises, on présente nos bilans environnementaux, nos bilans de santé et sécurité, ils posent des questions, ils sont complètement autonomes, et ces gens-là nous lancent de sérieux défis et on y répond.

2475 Le risque réputationnel! Quelques secondes pour vous dire que le pire risque actuellement d'une entreprise, c'est son risque réputationnel. Vous pouvez pas imaginer ce qu'on fait en termes de «reporting» pour éviter des BP Amoco. C'est incroyable des programmes d'intégrité mécanique, les programmes HAZOP, des programmes de ce qu'on appelle «lost of primary control», perte de confinement primaire, c'est incroyable ce qui est demandé par un corporatif actuellement pour ne pas vivre un risque réputationnel et que l'action baisse en chute libre.

2480 Donc actuellement, il y a une mode incroyable en gouvernance de société sur le risque réputationnel, et je vous jure que toutes les sociétés en prennent compte fortement actuellement dans leur gestion.

2485 Et voilà, ça termine.

PAR LA PRÉSIDENTE :

2490 Merci monsieur Hamelin. Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE :

2495 Dans votre mémoire, vous parlez, bon, de différentes mesures qui ont été mises en place depuis les années quatre-vingt-dix, donc vous parlez de réduction d'émissions entre autres.

Mais il y a un aspect aussi que vous soulignez, c'est la réduction des blessures de soixante pour cent (60 %) au cours des vingt (20) dernières années.

2500 Qu'est-ce qui a permis de faire ce type de réduction?

PAR M. YVES HAMELIN :

2505 Quand c'est durable, c'est de la culture. C'est de la culture santé et sécurité, c'est de l'implantation de programmes, observation des comportements, feedback aux employés, des programmes qui ont vraiment changé la mentalité des travailleurs.

PAR LE COMMISSAIRE :

2510 Est-ce que c'est de la formation qui a été donnée?

PAR M. YVES HAMELIN :

2515 La formation, l'information, la culture, la participation, la mobilisation des employés.

Quand on parle de changements fondamentaux, on s'adresse à ça, on s'adresse pas aux permis, on s'adresse pas à des politiques, des pratiques, on s'adresse vraiment au cœur, on s'adresse aux employés.

2520 **PAR LE COMMISSAIRE :**

2525 Est-ce que dans ces façons de faire, est-ce que par exemple, on parle des employés, ça, c'est une chose, mais est-ce que ça inclut aussi j'imagine des sous-traitants, les gens qui viennent de l'extérieur, qui viennent travailler dans l'usine?

Est-ce qu'il y a une façon de pouvoir faire participer aussi des personnes qui ne sont pas nécessairement directement concernées par les programmes internes?

PAR M. YVES HAMELIN :

2530 Les normes corporatives, chez nous, puis dans la majorité des entreprises, c'est que le contracteur est sur ton bilan santé et sécurité.

2535 Donc la meilleure façon que lui aussi ne se blesse pas, c'est que tu l'invites à tes sessions de formation et d'information. Et évidemment, il vient un temps qu'on connaît le contracteur, on

connaît qu'il adhère à notre culture, et c'est des gens qui sont plus présents chez nous que d'autres.

2540 Donc on fait la sélection des contractuels et des fournisseurs, des entrepreneurs pour être sûr qu'ils respectent notre culture.

PAR LE COMMISSAIRE :

2545 Dans le fond, quelqu'un qui veut travailler mettons dans une usine doit adhérer au code de pratiques de cette usine-là?

PAR M. YVES HAMELIN :

2550 Tout à fait. Évidemment, dans les périodes de ce qu'on appelle des arrêts d'usines à fort volume, évidemment la dynamique peut être un peu différente. On se fera pas de cachettes, on a cent cinquante-deux cents (150-200) personnes sur un site en même temps, qui en compte cinquante (50), c'est un peu différent.

2555 Mais ceux qui sont nos réguliers, eux évidemment, on s'assure qu'ils adhèrent bien à la culture de l'entreprise.

PAR LE COMMISSAIRE :

2560 Donc dans un cas par exemple du projet qui nous concerne avec trente-cinquante (30-50) employés, donc c'est quelque chose qui peut être mis en pratique?

PAR M. YVES HAMELIN :

2565 Ah, tout à fait, tout à fait. On a des usines, nous, de cent-cent vingt-cinq (100-125) parmi nos membres, et il peut arriver vingt-vingt-cinq (20-25) contractuels permanents qui sont là à grandeur d'année, et ces gens-là adhèrent à la culture.

PAR LE COMMISSAIRE :

2570 Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE :

2575 Vous avez donc mentionné les différents codes en matière de Gestion responsable, donc le code des opérations, le code de gestion, puis code de responsabilisation. Puis sous le code de

responsabilisation, il y a entre autres la question, vous avez mentionné dans votre mémoire, la question de la fermeture des installations.

PAR M. YVES HAMELIN :

2580

Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE :

2585

Ça, c'est sûr que c'est un aspect, dans un projet comme celui de Stolt ou dans n'importe quel projet, de gros projets de nature qui peuvent être assez différente, les gens ont la préoccupation, si jamais l'usine fait faillite ou si jamais l'usine ferme et manque de moyens pour fermer les choses correctement, est-ce qu'on va être pris avec le problème!

2590

Et donc la question que j'aurais pour vous, c'est au niveau du programme Gestion responsable de votre Association. Est-ce que sur cette question-là, fermeture, pour que la compagnie s'assure d'avoir une fermeture adéquate, est-ce qu'il y a des bonnes pratiques qui vont peut-être au-delà des exigences réglementaires? Est-ce qu'il y a quelque chose à ce niveau-là au niveau de l'Association?

2595

PAR M. YVES HAMELIN :

Définitivement. Quand je parlais du berceau à la tombe, ça inclut ça.

2600

Il y a un de nos membres que vous connaissez peut-être qui s'appelle Pétrumont dans l'est de Montréal qui est fermé et qui en a probablement pour cinq (5) ans de décontaminer son site et qui travaille avec des centres de recherche pour planter des arbres pour aller chercher l'hydrocarbure dans le sol. Ça vous donne une idée comment on est rendu en termes de technologie verte où on va faire capter – il travaille évidemment avec des chaires de recherche – pour faire capter évidemment pour libérer ce site-là de ses contaminants.

2605

Donc définitivement, en phase repli ou en phase fermeture, il y a évidemment, dans le programme de Gestion responsable, des obligations de faire diligence raisonnable et de s'assurer de remettre le site en état qu'il était avant qu'on y arrive, définitivement.

2610

PAR LA PRÉSIDENTE :

Mais là, l'exemple que vous me donnez, il s'agit d'une entreprise qui est toujours là, donc qui a la capacité de faire, enfin, un certain nombre de choses, d'expérimenter des choses pour remettre le site en état.

2615

PAR M. YVES HAMELIN :

Tout à fait.

2620 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Mais dans le cas où une entreprise n'existe plus, fait faillite avant, donc fait faillite alors qu'elle était en opération, ou encore décide de fermer l'usine, d'arrêter de produire, n'a pas la capacité financière de démanteler de façon correcte.

2625

Donc pour prévoir des situations comme ça, est-ce qu'il y a, au niveau des pratiques, des façons de faire de l'Association, quelque chose pour répondre à une situation comme ça?

PAR M. YVES HAMELIN :

2630

Honnêtement, non. Parce que je pense que ce serait utopique de vous dire que quelqu'un qui n'existe pas va vous donner une garantie de réhabilitation.

2635

Mais fondamentalement, la majorité de ces grandes entreprises là sont des filiales étrangères qui ont des sièges sociaux à l'extérieur et qui, de toute façon, ont des opérations ailleurs.

Donc il y aura des obligations réglementaires gouvernementales pour qu'elles disposent évidemment des installations de façon sécuritaire.

2640

PAR LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie monsieur Hamelin.

2645

PAR M. YVES HAMELIN :

Merci beaucoup.

2650

FRANÇOISE BRUNELLE

PAR LA PRÉSIDENTE :

2655

J'appellerais maintenant madame Françoise Brunelle.

Bonsoir madame Brunelle.

PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :

2660 Bonsoir.

PAR LA PRÉSIDENTE :

2665 Alors nous vous écoutons.

PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :

2670 C'est au nom de notre implication citoyenne! Ici, on est bienvenu, notre participation est essentielle en tant que citoyennes ordinaires!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Je suis heureuse...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... qui y est rattaché.»)

2675 C'est pour ça que j'ai mis ici le petit schéma qui montre que le gaz naturel, ça fait référence comme à des poches de gaz plutôt que, si on voit les autres sortes, gaz de houille ou gaz de réservoir ultracompact, puis en finissant par gaz de schiste qui, lui, est le plus profond, puis le plus coûteux au point de vue environnemental.

2680 Si ce vocable de gaz naturel, c'est pour parler de sa pureté ou pour faire une meilleure publicité et mieux nous le faire vendre, dans le fond, cela m'interpelle!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «... étant relié...»)

2685 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, «... entre les deux...»)**

Mais lorsque le prix du gaz augmentera, que se passera-t-il?

2690 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, «Pas d'acceptabilité...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 3^e paragraphe, 4^e ligne, «... pendant la traversée...»)

2695 Je sais pas si Stolt fonctionne exactement de cette manière-là, mais à ce qu'il paraît, il est récupéré par un petit compresseur et utilisé dans la propulsion du navire qui est en général constitué de chaudières à vapeur mélangeant le gaz et du fuel.

C'est pour marquer aussi par rapport au transport qui va se passer, transport en bateau, puis le fuel étant de la distillation de pétrole brut!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «Ces partenariats...»)

2700

FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, dernière ligne, «... du bien commun?»)

2705

Et puis pour terminer! Je sais que le parc industriel a un comité de développement durable, j'ai fouillé un peu là-dessus, mais ici monsieur Hamelin aurait peut-être pu en parler davantage, puis je sais qu'il pousse pour qu'il y ait de la synergie entre les industries du parc, puis faire de la récupération s'il le pouvait, mais moi, je fais partie – je parle pas au nom du Comité de développement durable de la Ville – mais j'en fais partie, puis je me pose la question pourquoi qu'il y a déjà des gestes qu'on fonctionne en commun avec la Ville, mais quand on parle de développement durable, c'est toute une transformation puis un changement de paradigme.

2710

Mais on devrait tout faire, tous les projets, en partant avec cette réflexion-là de développement durable, choisir tous les projets dans cette option-là.

Alors c'est tout.

2715

PAR LA PRÉSIDENTE :

2720

Merci madame Brunelle. J'aurais peut-être le goût, votre mémoire était clair, vos inquiétudes, les questions que vous vous posez, peut-être vous demander, vous venez de mentionner, que vous êtes sur le Comité de développement durable à la Ville, si j'ai bien compris, mais est-ce que c'est à travers votre implication dans ce comité-là ou des dossiers précédents, qu'est-ce qui vous a amenée à suivre de près le dossier de Stolt qu'on connaît?

2725

PAR Mme FRANÇOISE BRUNELLE :

Bien moi, tout dossier de l'environnement, ça m'intéresse, là.

2730

Puisqu'on a le droit de parole, donc on a le droit de venir proposer nos propres idées ici, même si ça fait moins je vais dire important que quelqu'un qui arrive puis qui a une usine en arrière ou qui a une entreprise. Mais je trouve qu'ici de venir se présenter en tant que citoyen, c'est seulement parce que je suis citoyenne, puis tout projet concernant l'environnement, ça m'intéresse. Est-ce que ça répond?

PAR LA PRÉSIDENTE :

2735

Oui, ça répond, merci. Merci madame Brunelle.

2740

RAYMOND CROTEAU

PAR LA PRÉSIDENTE :

2745

J'inviterais maintenant monsieur Raymond Croteau à venir présenter son mémoire.

Bonsoir monsieur Croteau.

PAR M. RAYMOND CROTEAU :

2750

Bonsoir.

PAR LA PRÉSIDENTE :

2755

Nous vous écoutons.

PAR M. RAYMOND CROTEAU :

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Par cette courte...»)

2760

FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, 3^e ligne, «... est omniprésente...»)

Mais trop souvent menacée.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 3^e ligne, «Il n'y aura jamais...»)

2765

FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, «... un avenir plus sain...»)

2770

En faisant le virage qui s'impose! Peut-on se permettre le luxe d'attendre plus longtemps! Il y a urgence. Il est moins une (-1) selon la plupart des scientifiques avant qu'il ne soit trop tard, choisissons donc des projets plus écologiques et créateurs de beaucoup plus d'emplois selon plusieurs estimés.

Il en va de notre bien à tous et surtout, celui des générations à venir.

2775

PAR LA PRÉSIDENTE :

Merci monsieur Croteau.

2780

Je vous dirais, je pense que c'est assez clair ce que vous aviez à nous dire, donc j'ai pas vraiment besoin d'éclaircissement.

Je ne pense pas qu'il y ait de demande de rectification, de droit de rectification.

2785

Je vous remercie, monsieur Croteau. Vous étiez notre dernier présentateur ce soir.

MOT DE LA FIN

2790

PAR LA PRÉSIDENTE :

La séance est donc terminée pour ce soir. Je remercie tous ceux et celles qui ont présenté des mémoires. C'est très apprécié, on sait le temps que vous prenez à préparer ces mémoires-là, on sait ce que ça représente comme exercice, et c'est extrêmement important pour les commissions d'enquête du BAPE que d'avoir cet input-là, cette contribution.

2795

Donc nous reprendrons demain après-midi à treize heures trente (13 h 30) pour une deuxième et dernière séance de cette deuxième partie.

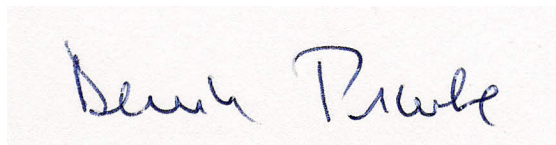
2800

Donc bonne fin de soirée à tous.

SÉANCE AJOURNÉE AU 10 MARS 2015 À TREIZE HEURES TRENTÉ (13 H 30)

2805

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.



DENISE PROULX, s.o.

2810